



LUTTE INTERNATIONALE CONTRE LE TERRORISME ET L'EXTRÉMISME VIOLENT

Messahel réitère à Paris l'engagement «sans réserve» de l'Algérie

«La politique de déradicalisation en Algérie s'est appuyée sur la consolidation de la démocratie»

P. 5

CRASH D'UN AVION MILITAIRE À BOUFARIK :

257 MORTS, DONT 10 MEMBRES DE L'ÉQUIPAGE

Le dernier bilan du crash de l'avion militaire, survenu hier matin à Boufarik (Blida), s'élève à 247 morts parmi les passagers et dix (10) membres de l'équipage, indique un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN). «Suite au communiqué du ministère de la Défense nationale relatif au crash de l'avion militaire la matinée d'aujourd'hui mercredi 11 avril 2018 à 7h50 à Boufarik, le nombre des martyrs à déplorer s'élève à 247 passagers et dix (10) membres de l'équipage, dont la plupart sont des personnels de l'Armée nationale populaire (ANP) ainsi que des membres de leurs familles», précise la même source. «Il est à signaler que l'opération d'évacuation des dépouilles des victimes vers l'Hôpital Central de l'Armée à Ain Naâdja se poursuit afin de les identifier», ajoute le communiqué, indiquant que «de plus amples détails qui entourent cet incident seront communiqués ultérieurement».

P. 24

Le Président Bouteflika exprime ses condoléances aux familles des victimes

Le Chef de l'Etat décrète un deuil national de trois jours

La prière de l'absent prévue pour demain



BACCALAURÉAT

Forte affluence des candidats aux portes ouvertes sur l'université

P. 3

FORUM

LE P-DG DU GROUPE TRANSTEV, M. AOMAR HADBI, INVITÉ HIER, DU FORUM DE DK NEWS
«L'extension du métro d'Alger a augmenté de 50%, le taux de fréquentation»

P. 7



Ph: Adnan F.

SANTÉ

PIQÛRE DE MÉDUSES :
COMMENT RÉAGIR ?

P. p 12-13

STATUT DU MÉDECIN RÉSIDENT :

Une commission mixte pour faire des propositions

Une commission mixte sera installée afin de faire des propositions sur l'amendement du statut du médecin résident, selon le procès-verbal ayant sanctionné la réunion tenue mardi entre le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Mokhtar Hasbellaoui, et les représentants des résidents.

P. 4

ONS
Une croissance économique de 0,6% au 4^{ème} trimestre 2017

P. 6

ACCIDENTS DE LA CIRCULATION :
24 morts et plus de 1.000 blessés en une semaine

P. 3

DIMANCHE 15 AVRIL AU FORUM DE DK NEWS Conférence sur «La Surveillance épidémiologique et les modalités de riposte à l'épidémie de rougeole»

Le Forum de DK News reçoit, dimanche 15 avril, à partir de 10h, le Pr Abdelkrim Souhehal, épidémiologiste spécialiste en médecine préventive et professeur à la Faculté de médecine d'Alger 1, dans le cadre d'une conférence-dé-

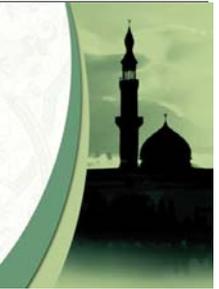
bat qui portera sur «La Surveillance épidémiologique et les modalités de riposte à l'épidémie de rougeole». La rencontre aura lieu au Centre de presse de notre publication, sis 3, rue du Djurdjura, Ben Aknoun, Alger.



Horaire des prières

Jeudi 25 Rajab 1439

Fajr	04:39
Dohr	12:49
Asr	16:29
Maghreb	19:24
Isha	20:48



CONSEIL DE LA NATION Séance plénière consacrée aux questions orales



Le Conseil de la nation reprendra, ce matin à 10h, ses travaux en session plénière consacrée aux questions orales, indique hier un communiqué du Conseil. Ces questions concernent, selon la même source, les secteurs de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique, la Santé, la population et la réforme hospitalière, et la Jeunesse et les Sports.

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR Hadjar en visite d'inspection à Alger



Le ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique, M. Tahar Hadjar, effectuera aujourd'hui, une visite de travail et d'inspection dans la wilaya d'Alger. Au cours de cette visite, le ministre

inspectera le projet de réalisation de la résidence universitaire de Bab Ezzouar, le projet de réalisation de 8000 places pédagogiques à Bouzaréah et celui de 20 000 places pédagogiques à Mahelma.

COMMERCE Djellab à Oran

Le ministre du Commerce, M. Saïd Djellab, effectuera aujourd'hui, une visite à la 5e foire de la production nationale «Mantoudj Bladi», qui ouvrira se tiendra du 11 au 19 avril au niveau du Palais des Expositions e la nouvelle ville d'Oran.



MUSÉE NATIONAL DU MOUDJAHID Enregistrement de témoignages

Le musée national du moudjahid, organise ce matin à partir de 10h au niveau de la Kasma d'El Achour, la 25e rencontre consacrée à l'enregistrement de témoignages de moudjahidine et moudjahidate sur la guerre de libération nationale. La rencontre sera consacrée à la contribution des régions rurales lors de la guerre d'indépendance.

LE 15 AVRIL AU CRASC D'ORAN Portes ouvertes sur le nombre Pi

Le Centre de recherche en anthropologie sociale et culturelle (Crasc) d'Oran, organise dimanche 15 avril, des portes ouvertes à l'occasion de la célébration de la journée internationale du nombre Pi.



Météo

	Max	Min
Alger	18°	11°
Oran	19°	10°
Annaba	19°	09°
Béjaïa	18°	08°
Tamanrasset	31°	13°

DU 16 AU 18 AVRIL AU CCO 11^e journées scientifiques et techniques de Sonatrach

Sous le patronage du Président de la République et sous le thème «Innovation et partenariat, dans un contexte mondial de transition énergétique», le Centre des conventions d'Oran, abritera du 16 au 18 avril, les 11e journées scientifiques et techniques de Sonatrach (JST 11).

LE 16 AVRIL À EL AURASSI Présentation des résultats d'une enquête sur les habitudes de consommation des médicaments en Algérie



L'Union nationale des opérateurs de la pharmacie (UNOP), organise lundi 16 avril à partir de 9h à l'hôtel El Aurassi, une conférence-de presse, consacrée à la présentation des résultats d'une large enquête destinée à évaluer les habitudes de consommation des médicaments en Algérie. Cette étude, qui a été confiée à un cabinet international spécialisé, la société IMMAR Research & Consultancy, vient d'être achevée et ses résultats sont aujourd'hui disponibles. Les experts d'IMMAR interviendront notamment pour présenter les appréciations que portent les citoyens algériens relativement à la consommation du médicament, à la fabrication nationale et, de manière générale, sur leur degré de confiance vis-à-vis du système national de santé.

ORAN Forum de l'entrepreneuriat vert



Plus de 300 participants parmi les acteurs scientifiques, économiques et associatifs de l'environnement sont attendus au Forum de l'entrepreneuriat vert (Feval) prévu du 12 au 14 avril prochains au Centre des conventions d'Oran "Mohamed Benahmed" (CCO). Cette première édition du Feval réunira plus de 300 participants entre membres de clubs scientifiques, experts économiques et cadres du mouvement associatif dédiés à l'économie verte. Cet événement ambitionne de faire, dans une démarche inclusive, un état des lieux sur les thématiques de l'économie circulaire, la valorisation des déchets, les énergies renouvelables, l'éco-construction et l'urbanisme durable.

SOLIDARITÉ La caravane Chaïb Dzair de l'ANEP à la rencontre des enfants hospitalisés au CPMC

La caravane Chaïb Dzair de l'ANEP, sera au Centre Pierre et Marie Curie, à l'hôpital Mustapha Pacha, cet après-midi à partir de 14h. Elle ira à la rencontre des enfants hospitalisés au CPMC en compagnie de l'association CLEJ Anouar », de conteurs et d'un magicien.



TLEMCCEN Ouverture du 6^e Festival national des arts pastiques

La 6^{ème} édition du festival national des arts pastiques s'ouvrira aujourd'hui au département des arts de la faculté des lettres et des langues de l'université Abou Bekr Belkaid de Tlemccen. Organisée sous le patronage du Haut commissariat à l'amazighité, par l'association Solidarité estudiantine nationale autour du thème "L'Amazighité, identité et culture", cette manifestation regroupera 110 étudiants et étudiantes issus de 33 wilayas.

BAC : Forte affluence des candidats aux portes ouvertes sur l'université

Les portes ouvertes sur l'université, lancées hier à la Bibliothèque nationale (BN) du Hamma (Alger), ont connu une grande affluence des candidats au baccalauréat, venus s'enquérir de la méthode d'inscription à l'université et des spécialités scientifiques disponibles.

Dans une déclaration à la presse, le ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique, Tahar Hadjar a indiqué que ces portes ouvertes étaient destinées aux candidats au baccalauréat et visaient «à leur fournir, deux jours durant, toutes les informations relatives aux méthodes d'inscription dans les différentes universités, aux spécialités disponibles et aux œuvres universitaires (bourse, hébergement et transport)».

Après la publication des résultats du baccalauréat, le ministre a annoncé l'organisation de la semaine de l'université au niveau de chaque université, afin d'accompagner les élèves dans leurs inscriptions et leur fournir d'amples informations.

Certains candidats au baccalauréat ont salué l'organisation de ces journées, soulignant qu'elles leur permettent de s'informer sur les spécialités qui leur correspondent et les conditions d'admission aux différentes universités.

Dans une déclaration à l'APS, le directeur général des enseignements et de la formation au ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Noureddine Ghouali a affirmé que les spécialités de cette année étaient similaires à celles de l'année précédente, souli-



gnant que la nouveauté de cette année est que le bachelier dispose d'une deuxième chance pour choisir la spécialité souhaitée, sur la base des moyennes requises, outre la numérisation des procédures relatives à la bourse, à l'hébergement et au transport.

S'agissant de l'intérêt accordé par les étudiants aux filières techniques et scientifiques, M. Ghouali l'a qualifié de «positif» et répondant aux priorités de l'Etat algérien en matière de promotion des secteurs de l'industrie, de l'énergie, des énergies renouvelables, du numérique et du

tourisme, précisant que «l'université doit répondre aux exigences de l'époque actuelle».

De son côté, le directeur des études et du développement à l'office national des œuvres universitaires, Abdeslam Khaldi a annoncé que les œuvres universitaires seront numérisées, en particulier après la réussite de l'expérience menée l'année dernière, notamment en matière d'hébergement, ajoutant que la numérisation des œuvres se poursuivra, en assurant les services relatifs à la demande de la bourse et au transport universitaire sur le net.

SELON UN RESPONSABLE AU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR Une moyenne de 90.000 migrants clandestins arrivent en Algérie chaque année

Une moyenne de 90.000 migrants clandestins arrivent en Algérie chaque année, un flux considéré comme une «véritable préoccupation» par les autorités aussi bien sécuritaires que politiques, a indiqué M. Hacene Kacimi, directeur chargé de la migration au ministère de l'Intérieur, dans un entretien au quotidien national El Watan de mercredi.

«Les statistiques que nous avons font état de 500 migrants clandestins qui arrivent quotidiennement sur le territoire national, ce qui donne un nombre de 3.500 par semaine, 15.000 par mois et une moyenne de 90.000 par an», a précisé M. Kacimi, ajoutant que durant les 5 dernières années, le nombre de cette population a connu une «hausse considérable et inquiétante pour dépasser

les 400.000 personnes», constituant «une véritable préoccupation pour les autorités aussi bien sécuritaires que politiques».

Il a estimé que l'Algérie n'est plus dans une situation de «flux migratoire» mais de déplacement «massif» de population.

«Quel est le pays qui accepterait un tel flux de clandestins sur son territoire?», s'est-il interrogé, ajoutant que «ce qui se passe à nos frontières est très inquiétant».

«Les statistiques de Frontex (agence de coopération européenne des gardes-frontières et garde-côtes) font état de 2% seulement des migrants qui arrivent sur les côtes italiennes en provenance de l'Algérie, alors que les 90% restants prennent le départ de Libye et de Tunisie», a-t-il relevé.

«Si les Nations unies

estiment que les Européens ont le droit de protéger leurs frontières de l'arrivée massive des embarcations de migrants, pourquoi ce n'est pas le cas pour l'Algérie?», a-t-il souligné.

M. Kacimi a, dans ce sens, noté que «sur les 13.600 subsahariens ayant fait l'objet de reconduction aux frontières, une grande partie sont des personnes qui ont des problèmes avec les lois de notre pays».

Expliquant le flux massif de migrants vers l'Algérie, il a estimé qu'il s'agit d'opérations «délibérées et bien organisées», relevant que «depuis quelques années, l'Algérie subit de pressions énormes pour la pousser à rouvrir les frontières aux millions de migrants clandestins et faire de notre pays un réceptacle de la migration massive».

«Nous savons tous que l'Algérie est dans le viseur de certaines puissances.

La ceinture de feu qui l'entoure n'est pas innocente, tout comme les installations successives de bases militaires étrangères au Mali, au Niger, en Libye et dans tous les pays de l'Afrique occidentale, orientale et centrale», a-t-il expliqué.

Pour ce responsable, «ceite militarisation de la région constitue des dérapages stratégiques qui encouragent l'installation et extension du terrorisme et du djihad international dans ce continent aux grandes richesses minières laissant supposer la duplication imminente de scénarios syrien et irakien vers l'Afrique au nom fallacieux de la lutte contre le terrorisme».

ACCIDENTS DE LA CIRCULATION: 24 morts et plus de 1.000 blessés en une semaine

Vingt (24) personnes ont trouvé la mort et 1.105 ont été blessées dans 1.013 accidents de la circulation survenus du 1 au 07 avril sur le territoire national, indique mercredi un bilan des services de la Protection civile.

La wilaya d'Alger, déplore le bilan le plus lourd avec le décès de 4 personnes alors 150 autres ont été blessées, suite à 66 accidents de la route.

Par ailleurs, durant la même période, les éléments de la Protection civile ont effectué 4.463 opérations d'assistance aux personnes en danger et opérations diverses et évacué 10.041 malades vers les structures sanitaires.



ALGÉRIE - UPU M. Ouyahia reçoit le directeur général de l'UPU



Le Premier ministre, Ahmed Ouyahia, a reçu mercredi à Alger le directeur général de l'Union postale universelle (UPU), Abdrahaman Husseine, qui effectue une visite de travail en Algérie, dans le cadre de la 37ème session ordinaire du Conseil d'administration de l'UPU, indique un communiqué des services du Premier ministre.

L'audience s'est déroulée en présence de la ministre de la Poste, des Télécommunications, des Technologies et du Numérique, Imane-Houda Faraoun. Il est à rappeler que les travaux de la 37ème session du Conseil d'administration de l'UPU ont débuté mardi à Alger. Ce Conseil, qui se réunit pour la première fois en Algérie, intervient à la suite du mémorandum d'entente, signé le 18 janvier dernier, entre Mme Faraoun et le secrétaire général de l'UPU, Younouss Djibrine. Le Conseil devra, notamment, adopter le rapport de sa 36ème session, tenue du 8 au 10 mai 2017 dans la capitale kenyane, Nairobi. Il validera, dès lors, les rapports et recommandations des commissions administratives et techniques, et arrêtera le choix du thème de la journée panafricaine des postes pour l'année 2019.

PROCÈS DE L'ATTAQUE TERRORISTE DE TINGUENTOURINE: 4 individus devant le tribunal criminel de première instance de Dar El Beida à Alger

La Chambre d'accusation près la Cour d'Alger a renvoyé quatre (4) individus poursuivis dans l'affaire de l'attaque terroriste contre le complexe gazier de Tinguentourine à In Amenas (W. Illizi), le 16 janvier 2013, devant le tribunal criminel d'Alger, a-t-on appris mercredi auprès d'avocats en charge de ce dossier.

«Le dossier de l'affaire terroriste de prise d'otages survenue en 2013 à Tinguentourine, a été réparti en deux parties, une partie concerne les accusés en détention préventive (4 détenus), dont le dossier a été renvoyé devant le tribunal criminel de première instance de Dar El Beida (Alger) et l'autre partie concerne les accusés qui sont en fuite et dont le dossier est toujours en cours d'instruction», a expliqué à l'APS l'un des avocats en charge de ce dossier, Me Nabil Ouail.

«Cette affaire sera programmée lors des prochaines sessions criminelles», ont indiqué des avocats (sans donner de date précise), précisant que «la prochaine session criminelle du tribunal criminel d'Alger sera programmée au mois de mai prochain». «Ces quatre (4) individus concernés par ce renvoi sont de nationalités algérienne, marocaine, tunisienne et libyenne», a-t-on ajouté de même source. Les chefs d'accusation retenus contre ces 4 individus sont «très nombreux», précise-t-on, et parmi lesquels il y a lieu de citer l'appartenance à un groupe terroriste armé, prise d'otages, homicides volontaires avec préméditation et guet-apens et détérioration de biens de l'Etat.

Un groupe de 32 terroristes de plusieurs nationalités, dont les nationalités algérienne, tunisienne, égyptienne, malienne, nigérienne, canadienne et mauritanienne avait attaqué la base Tinguentourine, faisant 37 morts parmi les travailleurs de ce site gazier à la suite d'une prise d'otage.

Le site gazier de Tinguentourine employait 790 personnes, dont 134 issues de 26 nationalités.

Au cours de l'assaut des forces de l'Armée nationale populaire (ANP) contre ce groupe terroriste, 29 terroristes ont été éliminés et trois autres ont été capturés.

JUSTICE

Réinsertion de près de 10.000 détenus depuis 2010

Près de 10.000 détenus ont été réinsérés dans la vie sociale et professionnelle depuis 2010 à ce jour dans le cadre du programme de l'Etat visant à prendre en charge cette frange de la société, a indiqué mercredi le directeur général de l'Administration pénitentiaire et de la réinsertion (DGAPR), Mokhtar Fellioun.

«Depuis 2010 à ce jour, nous avons réinséré exactement 9.960 détenus. Ceux-ci ont bénéficié d'une meilleure prise en charge à travers le pays ainsi que d'une formation professionnelle afin qu'ils puissent se réinsérer dans la société», a expliqué M. Fellioun à l'APS en marge d'un séminaire régional sur le rôle de la société dans la réinsertion des détenus organisés au siège de l'Office des établissements de jeunes (ODEJ) de la ville de Bouira.

Il a saisi cette occasion pour exprimer son souhait de voir la société civile s'impliquer davantage dans cette question de la réinsertion sociale des détenus.

Il y a 26 associations nationales et locales, qui participent à cette rencontre pour débattre des différentes expériences liées à ce sujet ainsi que pour sensibiliser la société civile sur l'importance de son rôle dans la prise en charge de cette frange sociale durant la période postpénale.

«Le mouvement associatif est appelé à travailler en partenariat avec les établissements pénitentiaires pour jouer un rôle très important dans la prise en charge des jeunes libérés après une période de détention», a souligné le DGAPR.

Et d'ajouter : «Cette expérience engagée avec les associations a donné des résultats positifs. D'ailleurs comme je l'ai évoqué auparavant, il y'a 9960 détenus qui avaient bénéficié de formation professionnelle, de travail ainsi que de micro-crédits pour qu'ils puissent poursuivre leurs vie dans des conditions sociales faciles».

«L'administration pénitentiaire travaille avec plus de 100 associations locales et nationales à travers tout le pays, et nous voulons justement donner une nouvelle impulsion à ce partenariat à travers cette rencontre et ce avec l'implication des différents fonds de soutien à l'emploi de jeune, comme l'Ansej (Agence nationale de soutien à l'emploi de jeunes), la Cnac (Caisse nationale d'assurance-chômage), et l'Angem (Agence de gestion de micro-crédits)», a encore expliqué M. Fellioun.

Au cours de la même rencontre, Mme Khellout Aicha, représentante du ministère du Tourisme et de l'Artisanat traditionnel, a fait savoir que son secteur avait largement contribué pour la formation des détenus libérés depuis 2015 jusqu'au 1er trimestre 2018.

«Durant cette période, nous avons pu former 5.046 détenus libérés, dont 1.836 formés en 2017 et 201 durant le 1er trimestre 2018 et ce dans les différents métiers et professions», a-t-elle précisé.

APS

TAMAZIGHT

Le gouvernement finalise l'avant-projet de loi organique relatif à l'Académie de langue amazighe

Le gouvernement a finalisé l'avant-projet de loi organique relatif à l'Académie algérienne de la langue amazighe, indique mercredi un communiqué publié sur le site des services du Premier ministre.

«Ce texte fixe les missions, la composition, l'organisation et le fonctionnement de cette Académie instituée par l'article 4 de la Constitution qui déclare que Tamazight est également langue nationale et officielle», précise-t-on de même source.

«Le contenu de cet avant-projet de loi sera rendu public après son examen par le Conseil des ministres dans les prochaines semaines, avant sa présentation au Parlement durant ce premier semestre, comme décidé par le président Abdelaziz Bouteflika», ajoute le communiqué.

Un groupe de travail interministériel avait été installé auprès des services du Premier ministre pour préparer l'avant-projet.

Lors du Conseil des ministres réuni le 14 mars dernier, le chef de l'Etat avait invité le gouvernement à hâter la présentation au Parlement du projet de loi organique relatif à la création de cette Académie.

Placée auprès du président de la République, cette institution, qui s'appuiera sur les travaux des experts, sera chargée de réunir les conditions de promotion de Tamazight en vue de concrétiser, à terme, son statut de langue nationale et officielle. Au cours de ce même Conseil des ministres,



un projet de loi amendant et complétant la loi de juillet 1963 fixant les fêtes légales, pour formaliser l'ancrage légal de l'inscription de Yennayer sur la liste des fêtes légales du pays, avait été adopté.

La décision d'inclure Yennayer dans la liste des fêtes légales constitue une initiative sans précédent prise par le chef de l'Etat dans l'objectif de consolider l'unité et la cohésion nationales.

«Cette mesure, comme toutes celles déjà prises au profit de notre identité nationale

dans sa triple composante islamique, arabe et amazighe, confortera l'unité et la stabilité nationales, alors que des défis multiples internes et régionaux nous interpellent», avait affirmé le président de la République.

Le président Bouteflika avait enjoint aussi au gouvernement de «ne ménager aucun effort pour la généralisation de l'enseignement et de l'usage de Tamazight, conformément à la lettre et à l'esprit de la Constitution».

Selon des données du mi-

nistère de l'Education nationale, l'enseignement de tamazight est passé de 11 wilayas en 2014 à 38 durant l'année scolaire 2017-2018, qui a vu le nombre d'élèves étudiant la langue amazighe augmenter à près de 350.000, encadrés par 2.757 enseignants.

Quelque 300 enseignants supplémentaires de la langue amazighe seront recrutés pour l'année 2018-2019, avait annoncé le ministère, qui se fixe comme objectif la généralisation de son enseignement aux 48 wilayas du pays.

STATUT DU MÉDECIN RÉSIDENT :

Une commission mixte pour faire des propositions

Une commission mixte sera installée afin de faire des propositions sur l'amendement du statut du médecin résident, selon le procès-verbal ayant sanctionné la réunion tenue mardi entre le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Mokhtar Hasbellaoui, et les représentants des résidents.

«Un accord a été donné par le ministre pour ouvrir le dossier de révision du statut du résident. Pour ce faire, il déclare être disposé à installer une commission mixte dès demain (mercredi), chargée de faire des propositions sur l'amendement du statut, à l'exception des dispositions pouvant avoir une incidence financière», précise le document. Concernant le service civil, le ministère s'est dit «favorable à la modulation de la durée du service civil, selon le tableau remis aux représentants des résidents séance tenante».

Sur le point relatif à la prime liée au service civil, la tutelle a décidé l'octroi d'une prime mensuelle qui «variera entre 20.000 DA et 60.000 DA selon les zones à la charge des collectivités locales pendant la durée du service civil», précise le texte.

Le ministère de la Santé s'engage, également, à «garantir un logement décent individuel et équipé pour les praticiens assujettis au service civil dans les wilayas du sud et des hauts plateaux», tandis que «dans les wilayas du nord, le logement sera garanti lorsque la distance entre le domicile du praticien spécialiste et son lieu d'affectation dépasse 50 Km».

«En cas d'indisponibilité du logement au niveau de l'établissement de santé, le

directeur est dans l'obligation de recourir à une location», souligne-t-il.

S'agissant du regroupement familial, «il a été retenu le principe d'accorder un regroupement familial à tous les couples appartenant au secteur de la santé sans passage par la commission de recours, pour les autres couples leurs demandes seront examinées par la commission de recours dans un délai de deux mois maximum de la première affectation».

Evoquant le plateau technique, le ministère s'est engagé pour que «les affectations des spécialistes se fassent en fonction du plateau technique propre à chaque spécialité. Ceci est une condition pour l'ouverture des postes».

Le ministre rassure, à ce propos, les résidents de «l'acceptation automatique de tous les recours de réaffectation dont le motif est l'inadéquation ou l'indisponibilité du plateau technique avec la spécialité».

Concernant le congé de maternité et autres positions administratives, le praticien assujetti au service civil «bénéficie de l'ensemble des droits accordés dans le statut général de la fonction publique».

Pour ce qui est du service national, la tutelle «accorde le principe de la déduction de la période accomplie du service national de la durée du service civil».

S'agissant de l'activité lucrative, «un accord de principe a été donné pour faire bénéficier le praticien spécialiste assujetti au service civil de deux demi-journées par semaine pour exercer une activité lucrative sans conditions d'ancienneté dans les wilayas du sud et des hauts pla-

teaux». Sur la question relative au droit syndical, le ministère a demandé aux résidents de s'organiser «conformément aux dispositions de la loi 90-14, notamment son article 42».

Pour les revendications relatives à la formation et à la pédagogie, celles-ci «seront prises en charge en étroite collaboration entre les deux départements ministériels et les autres instances concernées», assure-t-on.

Concernant le point relatif à l'ouverture du droit à l'installation d'un laboratoire polyvalent à titre privé, la tutelle «informe que cette revendication sera prise en charge dans le cadre du nouveau projet de loi relative à la santé».

Le ministère informe, en outre, que «la période du service civil accomplie est comptabilisée dans le calcul de l'ancienneté pour la promotion dans le grade et les échelons».

S'agissant des postes budgétaires pour les praticiens spécialistes non assujettis au service civil, le ministère informe les résidents que l'ouverture de ces postes «se fera selon les exigences de la carte sanitaire».

Aussi, il a été arrêté qu'«un texte réglementaire sera élaboré pour rappeler aux gestionnaires les droits du praticien spécialiste affecté dans le cadre du service civil». Par la même occasion, le ministère de la Santé a «réitéré» sa demande aux résidents de suspendre leur mouvement de grève, «tout en réaffirmant que les portes du dialogue restent ouvertes et qu'une réunion est prévue pour la semaine prochaine», conclut le document.

M.MESSAHEL À PARTIR DE PARIS : L'idéologie et la propagande terroristes restent «vivaces» et «mobilisent toujours»

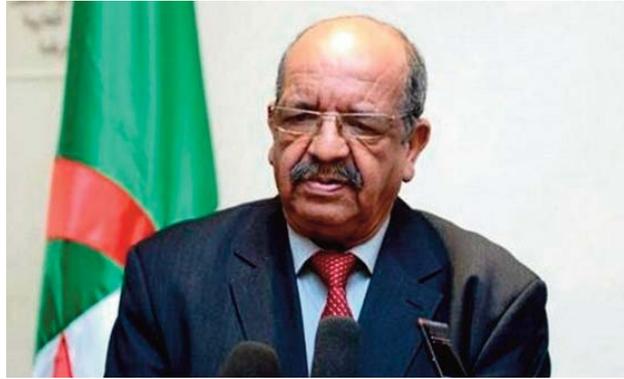
Le ministre des Affaires étrangères, Abdelkader Messahel, a averti mercredi à Paris que l'idéologie et la propagande terroristes restent «vivaces» et «mobilisent toujours» dans différentes régions du monde, malgré le recul des groupes terroristes en Irak et en Syrie.

«(...) en dépit des reculs que les groupes terroristes ont enregistré en Syrie et en Irak, l'idéologie et la propagande terroristes restent vivaces et mobilisent toujours dans différentes régions du monde, indépendamment des modes de sociétés», a souligné le ministre dans une conférence ayant pour thème «Contre le terrorisme et l'extrémisme, la déradicalisation: l'expérience algérienne», qu'il a donnée à l'Institut français des relations internationales (IFRI), avertissant qu'aucun pays «n'en est malheureusement à l'abri».

Il a fait remarquer que, selon la géographie des attentats commis ces douze derniers mois, le phénomène de la radicalisation «progressive à l'échelle globale» et représente de «plus en plus» une préoccupation «prioritaire» dans les politiques gouvernementales, «en ce qu'elle est l'antichambre de l'extrémisme violent, terreau où les terroristes se forment et se forment», signalant que le groupe terroriste Daech a appelé ses membres à poursuivre et à centrer leur combat sur le terrain idéologique, principalement à travers internet, le Darknet et les plateformes cryptées, relativisant et contextualisant ainsi la perte de territoires.

Il a également fait observer qu'il y a un changement progressif dans le mode opératoire des groupes terroristes qui «privilégient et glorifient l'initiative individuelle», en élargissant leur champ d'action à toute la planète.

«Ils légitiment toute forme de violence et l'autorisent contre l'Autre indépendamment de ses croyances, motivations politiques ou toutes autres considérations», a-t-il ajouté, notant que cette mutation, qui a déjà causé des pertes en vies humaines dans un nombre croissant de pays, «ne diminue en rien la menace classique véhiculée par les groupes terroristes sur les régions où ils se trouvent déjà». Evoquant la menace du retour des



combattants terroristes étrangers vers leurs pays d'origine et vers d'autres territoires, il a indiqué que ceci favorise un redéploiement de cette menace.

«Idéologiquement formés et militairement aguerris, ces terroristes activent de plus en plus en réseaux à travers une utilisation extensive de l'Internet», a-t-il dit, précisant que bien qu'ils soient originaires d'une centaine de pays, «des différentes sources concordent sur l'accroissement de leur présence en Afrique et principalement dans la bande sahélo-saharienne».

Dans cette région, a-t-il expliqué, les groupes terroristes «exploitent à leur profit l'immensité des territoires nationaux, l'absence d'institutions nationales fortes, la faiblesse des ressources des pays de la région, mais également la porosité des frontières et les franges des populations vulnérabilisées par la pauvreté et le chômage». Dans ce contexte, le ministre a attiré l'attention de l'audience, chercheurs, journalistes et anciens responsables français, sur la densification de la relation entre le terrorisme

et le crime organisé transnational «dans une logique de quête commune pour l'argent, comme moyen pour le premier et finalité pour le second». «Cette relation porte sur d'importantes ressources financières. Elle englobe un très large éventail d'activités criminelles qui va de la traite des personnes et des enlèvements contre des paiements de rançons, au trafic de la drogue, de migration illégale, de contrefaçon et d'armes et à la contrebande», a-t-il précisé, ce qui renforce la capacité de menace, d'action et de nuisance des uns et des autres. Sur un autre volet, le chef de la diplomatie algérienne a pointé le doigt sur la faiblesse de la coopération internationale dans la lutte contre ces fléaux, «en dépit des importantes avancées réalisées dans différents domaines de cette lutte commune».

«Ces faiblesses, a-t-il dit, résident notamment dans la fragilisation de la suprématie recherchée du droit international et des moyens pacifiques dans la conduite des relations entre les Etats comme le stipule la Charte des Nations unies».

« La politique de déradicalisation en Algérie s'est appuyée sur la consolidation de la démocratie »

La politique de déradicalisation, menée en Algérie, s'est appuyée sur la consolidation de la démocratie, en tant que «choix stratégique», a indiqué mercredi à Paris le ministre des Affaires étrangères, Abdelkader Messahel.

«La politique de déradicalisation s'est appuyée sur la consolidation de la démocratie, en tant que choix stratégique à même de lutter contre les discours de l'exclusif, seul programme politique véhiculé par les extrémistes, et de l'exclusion qui tend à combattre toute opposition à son seul et unique discours, quel qu'en soit le contenu», a expliqué le ministre dans une conférence ayant pour thème «Contre le terrorisme et l'extrémisme, la déradicalisation: l'expérience algérienne» qu'il a donnée à l'Institut français des relations internationales (IFRI).

Pour lui, c'est là où réside le caractère «stratégique» de ce choix opéré par l'Etat algérien qui a érigé la démocratie en «un antidote aux discours extrémistes et radicaux». Il a expliqué que cette politique met la population et le

pays tout entier «à l'abri de potentiels futurs risques de radicalisation», notant qu'elle est globale et multisectorielle et que son succès repose sur l'adhésion et l'implication des citoyens ainsi que de tous les acteurs publics et privés.

«Elle se fonde sur une démarche inclusive qui tend à éliminer, au sein de la société, les facteurs socioéconomiques, mais aussi politiques, religieux, culturels et autres, favorisant la marginalisation, en particulier des jeunes», a-t-il ajouté, soulignant que cette politique «a été et reste un axe fondamental» dans les politiques et programmes sectoriels de l'Etat algérien.

Evoquant la politique de réconciliation nationale, le ministre a indiqué que sa réussite a été possible grâce à la réunion de quatre conditions fondamentales.

Il a cité à cet effet l'exigence de respect de la Constitution et des lois de la République par tous, la nécessité d'une «solidarité agissante» de l'ensemble de la communauté nationale avec toutes les victimes de la tragédie nationale, la re-

connaissance du rôle des institutions étatiques et du patriotisme des forces vives de la nation, qui ont sauvé le pays du chaos programmé par les ennemis du peuple, et l'ouverture de la chance du retour au sein de la communauté nationale à «ceux dont la voie s'en est écartée, un retour qui se fonde sur le repentir dans le respect de l'ordre républicain». En outre, il a également souligné la «forte» relance du développement économique grâce à de «très ambitieux» programmes «centrés sur le développement des infrastructures, l'amélioration des conditions de vies de la population, le renforcement de la justice sociale par des transferts sociaux élevés au profit des couches défavorisées, et la modernisation de la gouvernance de l'économie, de l'administration, de l'éducation et de tous les autres secteurs d'activités».

La démarche algérienne a intégré dans son action, a-t-il dit, la promotion au sein de la société, dans le système éducatif, dans le fonctionnement des institutions pu-

bliques et dans le cadre d'activités de sensibilisation, «des valeurs et des principes encourageant le vivre ensemble en paix à travers la réconciliation, le pardon, la tolérance, la valorisation de la différence, le respect mutuel, l'inclusion, la compréhension, la solidarité, le dialogue, la négociation et le rejet de la violence».

Comme elle a également intégré, a-t-il poursuivi, «la réhabilitation et la réappropriation de notre histoire et de notre identité nationale dans leur triple dimension amazighe, arabe et musulmane, en faisant notamment de tamazight une langue nationale et officielle au côté de la langue arabe, et de Yennayer célébré depuis des millénaires dans l'ensemble des campagnes de l'est à l'ouest de l'Algérie, une fête nationale».

«C'est notre conviction que grâce à cette démarche rassembleuse, la nation sera à même de fermer durablement les portes de la rancœur, d'éliminer les risques de stigmatisation sociale et les résidus pouvant alimenter les démons de la vengeance», a-t-il conclu.

Il réitère à Paris l'engagement «sans réserve» de l'Algérie dans la lutte internationale contre le terrorisme et l'extrémisme violent

Le ministre des Affaires étrangères, Abdelkader Messahel, a réitéré mercredi à Paris l'engagement «sans réserve» de l'Algérie dans la lutte internationale contre le terrorisme et l'extrémisme violent.

«Cet engagement s'exprime aux plans bilatéral, régional et international, au sein de l'Onu, du Forum global de lutte contre le terrorisme, de l'Union africaine qui a confié au Président Abdelaziz Bouteflika la haute mission de Coordonnateur pour la prévention de la radicalisation et la lutte contre le terrorisme en Afrique, ainsi que dans toutes enceintes dont l'Algérie est membre», a expliqué le ministre dans une conférence ayant pour thème «Contre le terrorisme et l'extrémisme, la déradicalisation: l'expérience algérienne» qu'il a donnée à l'Institut français des relations internationales (IFRI).

Cet engagement, a-t-il ajouté, s'exprime aussi par l'organisation à Alger de nombreuses conférences internationales sur différentes dimensions de la lutte antiterroriste, «dans un esprit de partage et de solidarité», citant à cet effet la Conférence de haut niveau sur le financement du terrorisme organisée conjointement avec l'Union africaine qui s'est tenue lundi et mardi à Alger.

«Cette position repose sur le désir de mon pays pour que d'autres peuples ne connaissent jamais les horreurs que son propre peuple a vécues du fait de l'extrémisme violent et du terrorisme», a-t-il souligné, précisant que «c'est dans cet esprit de solidarité que mon pays, l'Algérie, a initié au niveau de l'Assemblée générale des Nations unies, la Résolution 72/130, qui fait du 16 mai de chaque année, la Journée internationale du vivre-ensemble en paix».

Le ministre a saisi cette occasion pour lancer un appel aux organisations et aux particuliers afin de célébrer cette journée et «marquer ainsi notre attachement aux valeurs de dialogue, de réconciliation et du vivre-ensemble en paix».

Au cours de sa conférence, suivie par un public nombreux de chercheurs, journalistes et anciens responsables, le ministre a indiqué que l'Algérie, qui a payé un lourd tribut en vies humaines et en ressources de la nation dans sa lutte contre l'agression terroriste, «est pleinement consciente des horreurs que ce fléau, que rien ne peut justifier, est capable de commettre ainsi que des menaces qu'il véhicule pour la sécurité et la stabilité des Etats et pour la paix et la sécurité internationales».

«C'est pourquoi, a-t-il souligné, mon pays, qui est sorti victorieux de cette agression dirigée contre le peuple algérien tout entier, maintient un haut niveau de vigilance à l'intérieur de son territoire et sur ses immenses frontières».

Dans la lutte contre le terrorisme qu'elle a menée «seule et dans l'indifférence, à tout le moins, de la communauté internationale», l'Algérie, a-t-il expliqué, «a développé des politiques, des stratégies et des programmes dans le cadre d'une approche visionnaire prônée avec conviction et mise en œuvre avec détermination par le président Abdelaziz Bouteflika qui lui ont permis de passer, en l'espace d'une vingtaine d'années, d'un pays déchiré par la violence à l'un des pays les plus sûrs au monde, selon un sondage effectué, l'été dernier, par l'Institut Gallup de Washington».

Il a évoqué, dans ce contexte, les principales dimensions de l'approche algérienne en matière de lutte contre le terrorisme qui «a pour fondements la sacralité de la vie humaine, de toute vie humaine, la réconciliation, le respect et la valorisation de la différence, l'ancrage dans l'identité nationale, l'ouverture sur le monde et la modernité, et la promotion des valeurs et principes du vivre ensemble en paix, cela dans le strict respect par tous de l'ordre démocratique et républicain ainsi que de la Constitution et des lois de la République». Se référant aux politiques de concorde civile et de réconciliation nationale, initiées par le président Bouteflika et approuvées par référendum populaire respectivement en 1999 et 2005, le ministre a souligné qu'elles ont joué un rôle «déterminant» dans le retour de la paix et la stabilité au pays.

SERVICES

Algérie Poste lance l'application BaridiMob permettant des virements d'un compte CCP à un autre

L'opérateur public Algérie Poste a lancé mardi soir une nouvelle application BaridiMob qui met à la disposition des clients disposants d'une carte Edahabia un panel de services monétaires et financiers postaux permettant notamment des virements d'un compte CCP vers un autre compte.

La cérémonie de lancement de cette application a eu lieu en présence de la ministre de la Poste, des Télécommunications, des Technologies et du Numérique Houda-Imane Faraouin ainsi que des délégations africaines participants à la 37^{ème} session du Conseil d'administration de l'Union panafricaine des postes (UPAP), dont les travaux se sont ouverts mardi matin.

L'application mobile «contribue à optimiser votre temps, gérer votre compte CCP et vos opérations en libre-service, de n'importe où et à n'importe quel moment», a-t-on expliqué lors de cet événement.

BaridiMob permet de consulter en temps réel le solde de votre compte courant CCP ainsi que le relevé des 10 dernières transactions effectuées via la carte monétique d'Algérie Poste (mini relevé). Elle permet aussi de demander une mise en opposition ou une mainlevée de votre carte monétique (blocage/déblocage), effectuer des virements de votre compte CCP vers d'autres CCP (porteurs de la carte Edahabia).

Le montant du virement ne doit pas dépasser un seuil de 50.000 DA par jour.

Autre service offert est celui de la géolocalisation qui permet de repérer, d'une façon facile et rapide, le parc des guichets automatique de billets (GAB) d'Algérie Poste et les établissements postaux et recevoir des informations utiles.

Il est souligné qu'en adhérant au service BaridiMob, le client autorise AP à prélever mensuellement les frais d'abonnement de l'application.

Pour utiliser l'application il faut disposer d'un appareil smartphone doté du système Android, ou iOS, d'une connexion Internet et d'une carte Edahabia et adhérer au service BaridiMob.

Afin d'adhérer au service BaridiMob, le client doit d'abord accéder au site d'Algérie poste www.poste.dz, lancer l'application et suivre les étapes d'identification du client en introduisant votre numéro de téléphone mobile déjà enregistré chez AT puis le numéro de carte monétique et le code de l'image.

Il faut introduire par la suite la date d'expiration de votre carte, puis appuyer sur continuer pour recevoir un SMS de confirmation de l'adhésion. Un compte utilisateur et un mot de passe sont requis. Dans le service compte de BaridiMob, le client aura accès aux informations liées au statut du compte (actif, bloqué), le solde et les transactions effectuées sur son compte par la carte Edahabia.

Le client aura aussi la possibilité de masquer l'affichage de son numéro de compte par un nom. L'opération de virement s'effectue en sélectionnant le compte source, qui est le compte du client, puis introduire le compte RIP du bénéficiaire du virement, le client doit bien s'assurer qu'il a saisi le bon RIP, puis introduire le montant.

PUBLIÉ AU JOURNAL OFFICIEL N° 16 Révision à la hausse du soutien des prix du gasoil utilisé en agriculture

Le soutien des prix du gasoil utilisé en agriculture a été revu à la hausse par un décret exécutif publié au Journal officiel no 16. Ce soutien est accordé aux agriculteurs pratiquant les cultures, menées en irrigué, des céréales, des fourrages, de la pomme de terre et du palmier dattier.

Modifiant et complétant le décret exécutif de décembre 1997 relatif au soutien des prix des produits énergétiques utilisés en agriculture, le nouveau texte précise que le niveau de soutien par hectare du prix du gasoil passe à 335 DA pour les zones du littoral et du sublittoral, à 395 DA pour les Hauts Plateaux et à 455 DA pour les régions du sud.

Par ailleurs, le nouveau décret exécutif indique que ce soutien s'ajoute à celui des actions éligibles au Compte d'affectation spéciale intitulé «Fonds national de développement agricole» institué par les dispositions de la Loi de finances pour 2013.

SELON L'ONS

Une croissance économique de 0,6% au 4^e trimestre 2017

Le Produit intérieur brut (PIB) global de l'Algérie a enregistré une croissance de 0,6% (en terme de volume) au quatrième trimestre de 2017 par rapport au même trimestre de l'année 2016, a appris mercredi l'APS auprès de l'Office national des statistiques (ONS).

Quant au taux de croissance du PIB hors hydrocarbures, il a été de 3,1% au 4^{ème} trimestre de l'année 2017 par rapport à la même période de 2016.

Selon l'ONS, ce taux de croissance a été essentiellement tiré par les secteurs d'activités du Bâtiment, Travaux Publics et Hydraulique (BTPH) et du commerce.

Ainsi, le taux de croissance a été de 7% pour le secteur du BTPH et de 4,8% pour le commerce.

En terme de valeurs courantes, le PIB augmenté de 6,8% au dernier trimestre 2017 par rapport à la même période de l'année 2016.

Le déflateur du PIB (niveau général des prix) a connu une hausse de 6,2% au 4^{ème} trimestre 2017 par rapport à la même période de 2016, contre 3,9% au dernier trimestre de 2016 par rapport au même trimestre de 2015, note l'ONS.

Pour rappel, la croissance du PIB réel a augmenté de 3,7% au 1^{er} trimestre 2017, en raison essentiellement de la forte production dans le secteur des hydrocarbures, qui avait augmenté de 7,4%.

Cette croissance du PIB global est passée à 1,5% au deuxième trimestre 2017 par rapport au même trimestre de l'année 2016, tandis que le taux de croissance du PIB hors hydrocar-



bures avait été de 2,1%. La croissance du PIB a été de 1,4% au troisième trimestre 2017 par rapport au même trimestre de l'année 2016. Dans son rapport publié en octobre dernier, la Banque mondiale (BM) avait indiqué que la croissance économique algérienne «est bien parties» en 2017 malgré la faiblesse des cours mondiaux du pétrole.

Selon cette institution financière internationale, la croissance économique «solides» enregistrée au début de l'année a été soutenue par «une forte croissance de la production d'hydrocarbures et des dépenses publiques supérieures aux prévisions». Toutefois, selon la BM, la croissance devrait accuser un ralentissement au second semestre de

2017 et en 2018 à mesure que les mesures d'assainissement des finances auront des effets. En conséquence, «la croissance du PIB devrait s'établir à 2,2% pour l'année 2017 et peiner à franchir la barre de 2% en 2018-2019», selon les mêmes projections.

Le FMI avait, quant à lui, indiqué dans son rapport publié en octobre dernier que la croissance en Algérie devrait ralentir à 1,5% en 2017, puis reculer à 0,8% en 2018, «sous l'effet de la compression projetée des dépenses publiques, avant de se redresser à moyen terme» et remonter à 2,4% en 2022. Quant à la Loi de finances 2017, elle avait prévu une croissance du PIB hors hydrocarbures de 3,9%.

ORAN :

Ouverture du cinquième Salon de la production nationale «Mentoudj Bladi»

La cinquième édition du Salon de la production nationale «Mentoudj Bladi» s'est ouvert mercredi au palais des expositions de Hai «Medina Jdida» d'Oran, avec la participation de plus de 130 exposants.

Ce rendez-vous économique, dont l'ouverture a été présidée par un représentant de la présidence de la République, Mourad Saci, et le président de l'APC d'Oran, Boukhatem Noureddine, enregistre la participation pour la première fois du ministère de la Défense nationale (MDN) représenté par la direction des industries militaires avec 7 entreprises, dans le cadre du

renforcement de la communication avec la société et pour faire découvrir les produits d'industrie militaire. Le représentant de la présidence de la République a souligné, dans une déclaration à la presse en marge de l'ouverture de cette manifestation, l'encouragement et le soutien du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, à la production nationale, signalant que l'Algérie dispose de compétences et de potentialités lui permettant de développer la production nationale. Cette manifestation, qui se poursuit jusqu'au 19 avril courant, enregistre la participation d'entreprises nationales des secteurs

public et privé qui exposent des produits alimentaires, mécaniques, de plastique, de textile, des vêtements, de l'électroménager et autres. Ce salon vise à faire connaître davantage le produit national et à le rapprocher du citoyen à des prix raisonnables pour l'inciter à l'acheter et faire la promotion du label algérien dans le but de réduire la facture d'importation de produits divers et d'accompagner des entreprises nationales et des professionnels dans l'exportation, ont indiqué les organisateurs. Ce salon constitue également un espace de rencontre et de rapprochement entre différents acteurs dans plu-

sieurs spécialités permettant de créer une véritable base économique, surtout devant l'expansion du marché national en quête d'ouverture et de technologies modernes.

Initiée par la société «Events Pro Expo», cette manifestation économique prévoit la conclusion de marchés entre les exposants nationaux pour encourager et renforcer le produit local.

Une série de communications sera animée en marge de ce salon, traitant de l'importance de l'exportation dans le développement d'une entreprise, des critères de mise à niveau pour la promotion de l'exportation, de la stra-

COMMERCE SANS FACTURES :

Plus de 56 millions DA de chiffres d'affaires dissimulés à Oran

Les services du contrôle des pratiques commerciales relevant de la direction du commerce de la wilaya d'Oran ont décelé, durant le premier trimestre 2018, plusieurs transactions commerciales de produits divers sans factures d'un montant de 56,7 millions DA, a-t-on appris mercredi du directeur de cette administration.

Il s'agit de défaut de facturations, d'achat et de vente sans factures de produits divers dont le ciment, le rond à béton, les accessoires de téléphonie mobile et autres produits issus d'importation, a indiqué, à l'APS Noureddine Mokeddem, expli-

quant que les enquêtes ont porté sur les vérifications des pratiques commerciales liées à la transparence et la loyauté des transactions commerciales. Huit (8) procès verbaux ont été dressés à l'encontre des commerçants contrevenants pour chiffres d'affaires dissimulés, a-t-il souligné, ajoutant que ces derniers ont été inscrits au fichier national des fraudeurs.

Par ailleurs, le bureau des enquêtes spéciales relevant du service des pratiques commerciales de la direction du commerce de la wilaya d'Oran a enregistré, durant la période considérée, plus de 170 inter-

ventions, a encore fait savoir le même responsable. Selon la même source, les mêmes services ont, en outre, décelé plus de 50 infractions de différentes natures et établi 8 procès verbaux pour défaut de facturation et 29 procès verbaux pour exercice d'activités sans factures.

Le bilan de la direction du commerce d'Oran fait état également de sept (7) autres procès verbaux pour défaut de registre de commerce, 4 PV pour fraudes commerciales, 12 PV pour opposition au contrôle et 3 autres PV pour factures non conformes.

LE PRÉSIDENT DIRECTEUR GÉNÉRAL (P-DG), DU GROUPE TRANSTEV, M. AOMAR HADBI, L'INVITÉ HIER, DU FORUM DE DK NEWS

M. AOMAR HADBI, P-DG DU GROUPE TRANSTEV L'A RÉVÉLÉ :

« L'extension du métro d'Alger a augmenté de 50%, le taux de fréquentation »

► Le taux de fraude est estimé entre 25 et 30% des usagers du tramway qui ne payent pas leurs tickets. Cette situation génère un manque à gagner à l'entreprise.



Ph. Adem Fano

Amar CHEKAR

Passant de 100.000 à 150.000 voyageurs par jour, rien que pour la journée du lundi, à l'occasion de l'extension du Métro d'Alger, le P-DG du groupe TRANSTEV souligne toute l'importance de l'extension du grand projet de la capitale à savoir le Métro d'Alger qui a atteint 18 km entre la station de la place des Martyrs et celle de Aïn Naâdja.

«Le Métro d'Alger a enregistré une augmentation de 50% du taux de fréquentation des voyageurs, rien que pour la journée de son extension le 9 avril 2018, par le Président de la République. A ce jour, nous avons 16 stations qui sont en opération. Nous allons ouvrir 13 nouvelles stations vers la fin du mois de juin prochain, afin d'augmenter les capacités de transports urbains au niveau de la capitale », a révélé hier, M Aomar Hadbi, lors du Forum DK News.

L'extension du métro d'Alger qui a tracé son programme jusqu'à la couverture de la ligne allant de la station El-Harrach vers l'aéroport international d'Alger à 9 km, devrait ouvrir en 2022. Le prolongement du métro vers Baraki est programmé pour 2021.

S'agissant des projets qui sont à l'arrêt à cause de la crise financière qui touche le pays depuis 2014 en rai-

son de la chute du prix du pétrole, à commencer par les projets de tramway dans plusieurs wilayas, dont Tizi Ouzou, Mostaganem, Annaba et autres, le P-DG du groupe TRANSTEV, n'a pas manqué de rassurer que, malgré la crise économique, l'Etat s'est engagé à trouver d'autres alternatives économiques et financières, afin de dégager le budget de financement des projets qui sont à l'arrêt. Le montant global de la facture des projets à l'arrêt a été estimé à 9 milliards d'euros, soit l'équivalent de 1000 milliards DA (taux officiel). Abordant le volet sécuritaire des usagers du tramway d'Alger qui enregistre un nombre d'accidents plus au moins important depuis son lancement, M Hadbi a déploré le comportement des conducteurs au niveau de l'avenue Tripoli à Hussein Dey surtout qui ne respectent pas la signalisation mise en place, ce qui a engendré un nombre d'accidents qui ne devraient pas avoir lieu.

L'absence ou le manque de culture de civisme des citoyens fait énormément défaut

La sensibilisation et le suivi sont de mise, afin d'inculquer les bonnes habitudes et pratiques qui vont dans le sens du développement de la culture du bien-être chez les usagers des transports tous moyens confondus.

L'exploitation des enfants est flagrante dans le tramway. Interrogé sur la question de la mendicité qui

s'amplifie de plus en plus à l'intérieur des tramways au point d'agacer les usagers de ce moyen de transport, le P-DG du groupe a déploré le laxisme, tout en regrettant l'agression de deux contrôleurs de l'entreprise elle-même qui ont été victimes de violences dans l'exercice même de leurs professions.

Toute en regrettant l'exploitation des enfants et tous ceux-là qui font fait de la charité, un métier et un véritable commerce au point de ne pouvoir plus faire la différence entre les véritables personnes nécessiteuses et les recrutés des réseaux de trafics, sans le dire ouvertement, M Hadbi a souligné que sans l'intervention d'autres organismes concernés par la sécurité des citoyens, l'entreprise du tramway subit le phénomène de la mendicité et à ses dépens.

Le taux de fraude est estimé entre 25 et 30% des usagers du tramway qui ne payent pas leurs tickets. Cette situation génère un manque à gagner en plus de l'aspect confort qui se dégrade. Secret de Polichinelle. Il y a des réseaux de trafic qui sont constitués en groupes à l'intérieur même des cabines qui interviennent à même de protéger les enfants exploités au vu et au su de tous. La naïveté de bons nombres de bienfaiteurs est souvent loin d'imaginaires tenants et aboutissants des situations qui passent sous la table.

MÉTRO D'ALGER Mise en service de trois nouvelles stations à partir du mois de juin

Trois nouvelles stations de métro, Ali Boumendjel, Les ateliers et Gué de Constantine, seront mises en service sur le réseau de la capitale à partir du mois de juin 2018, a indiqué hier le P-DG de TRANSTEV. Le réseau qui compte aujourd'hui 16 stations, passera à 19, avec l'achèvement des travaux d'aménagement au niveau de ces trois nouvelles stations. Le réseau de métro qui a commencé avec 9 km de lignes en 2011, est passé en juillet 2015 à 13km avec l'ouverture de l'extension Hay El Badr-El Harrach, puis s'est agrandi pour atteindre 18 km.

La liaison El Harrach-Aéroport sera mise en service en 2021

La nouvelle liaison de métro qui devrait relier la ville d'El-Harrach à l'aéroport international Houari-Boumedien, sera mise en service à partir de 2021. Le financement nécessaire pour la réalisation de cette ligne a été débloqué récemment et les travaux avancent à une cadence soutenue. Idem pour la liaison Aïn Naâdja-Beraki qui fait 6 km de longueur et comprend 5 stations dont la première phase de trois stations (Mohamed Boudiaf, SNTV et la station à l'entrée de Baraki) sera mise en service au cours de cette même année.

CITAL Le Coradia et le tramway de Sfax comme objectif

L'entreprise algérienne d'assemblage et de maintenance des matériels roulants ferroviaires (CITAL), qui fournit les rames pour l'ensemble des tramways en Algérie, envisage de se lancer prochainement dans l'assemblage et la maintenance des rames des nouveaux trains de la SNTF Coradia. "Il y a un

projet d'extension de Cital pour monter les Coradia" a indiqué le P-DG de TRANSTEV qui a souligné au passage que des discussions sont en cours avec la SNTF pour le concrétiser sur le terrain. En parallèle, l'entreprise étudie également la possibilité d'exporter ses rames vers la Tunisie, plus précisé-

ment à destination du tramway de Sfax. "Les Tunisiens sont intéressés par cette idée et notre ambassadeur en Tunisie fait tout pour faciliter cette transaction", a souligné M. Hadbi. L'entreprise composée d'un personnel entièrement algérien a atteint un taux d'intégration de 35%.

R.R



NOUVELLE LIGNE PLACE DES MARTYRS-AÏN NAÂDJA 150 000 voyageurs transportés dès le premier jour

Plus de 150 000 voyageurs ont emprunté la nouvelle ligne de métro, Place des Martyrs-Aïn Naâdja, inaugurée lundi dernier par le Président de la République, durant le premier jour de sa mise en exploitation, a révélé hier l'invité du Forum. La station-musée de la Place des Martyrs, aménagée en collaboration avec le ministère de la Culture, a suscité un vif intérêt de la part des voyageurs. Cette dernière est placée dans une zone archéologique qui abrite des vestiges appartenant à quatre grandes civilisations (amazigh, byzantine, turque et arabe).

Rachid Rahedi

AÏN DEFLA : Inauguration de la mosquée à Boumedfaâ

Le ministre des Affaires religieuses et des wakfs, Mohamed Aïssa, a inauguré dans la soirée de mardi à Boumedfaâ (Aïn Defla) une mosquée en marge de la première journée du colloque portant sur le rite malékite ouvert en matinée à la salle Emir Abdelkader du chef-lieu de wilaya.

Dévoquée mosquée des frères Sidi Mohamed et Sidi D'Ellul Ben Sidi Aïssa, ce lieu de culte a coûté 150 millions de dinars dont 140 millions de dinars provenant des dons de bienfaiteurs, selon les explications fournies par les responsables locaux du secteur. Intervenant, le ministre a mis l'accent sur le fait que de leur vivant, les deux frères tombés au champ d'honneur durant la guerre de libération nationale se sont employés à combattre les idées rétrogrades, mettant en avant la portée historique de la mosquée. Auparavant, le ministre s'était rendu à la commune de Djemaâ Ouled Cheikh où il a inspecté la zaouïa Ennour en cours de réalisation, appelant à la nécessité de respecter le cachet architectural dans la construction. Tout en affichant la disponibilité de son département à contribuer financièrement à l'achèvement de la réalisation de cette structure dont le taux d'avancement des travaux a atteint 30 %, il a estimé nécessaire que la bibliothèque de cette future zaouïa compte en son sein des livres scientifiques afin de permettre aux élèves scolarisés de réviser et de préparer leurs cours.

A Khémis Miliana, M.Aïssa s'est rendu à la zaouïa de l'imam El Djouaid Essalek en cours de réalisation, se réjouissant que les normes d'architecture islamique y soient respectées.

ANEM : Près de 7.400 placements effectués en trois mois à Oran



Le secteur de l'emploi a connu une dynamique durant le premier trimestre de l'année en cours, traduite par le placement de près de 7.400 demandeurs d'emploi dans des entreprises publiques et privées, a-t-on appris de la direction de wilaya de l'Agence nationale de l'emploi (ANEM).

«Le secteur enregistre ainsi une évolution d'environ 25% par rapport à la même période de l'année dernière», souligne la même source. Durant les trois premiers mois de l'année en cours, 7.395 placements ont été effectués à Oran, sur plus de 21.700 demandes d'emploi et 8.452 offres émanant de différents organismes et entreprises publics et privés enregistrés par les agences locales d'ANEM à Oran, a indiqué, à l'APS, Sarah Zitouni, directrice de wilaya et directrice régionale Ouest de l'ANEM. Les placements effectués sont répartis entre le classique avec 7.012 placements, le Dispositif d'aide à l'insertion professionnelle (DAIP) avec 134 placements et le contrat de Travail aidé (CTA) avec 247 placements, a précisé la même responsable.

Ces placements ont été effectués dans les différents secteurs d'activités de la wilaya d'Oran. Toutefois les services, l'Industrie et le BTPH restent les secteurs qui offrent le plus d'emploi. En restant sur cette cadence, l'agence pourra dépasser les réalisations de l'année dernière 2017 qui a vu le placement de 23.937 demandeurs d'emploi dans des entreprises publiques et privées, a-t-on souligné.

LE WALI D'ALGER, ABDELKADER ZOUKH : « Les propriétaires des terrains vacants appelés à conclure des contrats avec les investisseurs privés »

Le wali d'Alger, Abdelkader Zoukh a appelé mardi après-midi les propriétaires des terrains vacants qui n'envisagent pas de les exploiter, à conclure des contrats avec des investisseurs privés afin de «créer une dynamique d'investissement» au niveau de la wilaya d'Alger.

Les autorités locales «encouragent les investisseurs à rechercher des assiettes foncières pour réaliser leurs projets de développement», a affirmé M. Zoukh, lors de l'inauguration du parc d'attraction couvert «Teri Park» à Chéraga (Alger Est) «, appelant les propriétaires qui n'envisagent pas de les exploiter à «conclure des contrats avec les acteurs privés pour un projet d'investissement bénéfique pour la région».

S'étendant sur une superficie de 15.000 m², dont 7000 m² couverts, «Teri Park» illustre l'exemple d'un investisseur privé qui a réalisé son projet sans recourir à l'aide des autorités locales en matière du foncier.

Par ailleurs, le wali d'Alger a annoncé qu'Alger verra l'inauguration de 3 nouveaux projets d'investissement dans le domaine de l'industrie appartenant au secteur privé, indiquant que «50% des investissements programmés dans le cadre du plan stratégique d'Alger, ont été réalisés».

Le premier du genre, «Teri Park» a été réalisé par un investisseur privé en vue de «contribuer au bien-être de toutes les franges de la société».

Pour sa part, le maître du projet M. Zidou Zakaria a fait savoir, dans son exposé, que le parc entrera en service



vers la fin d'avril, et sera mis à la disposition des familles algériennes et dont le prix d'entrée a été fixé à 1000 DA/famille contre 6 jeux pendant leurs loisirs dans cet espace».

Le visiteur du parc se retrouvera dans un petit village avec 21 jeux répartis sur 6 espaces divers, outre 5 restaurants au premier étage et un parking de quelque 1600 voitures, a-t-il ajouté.

Le même responsable a précisé que cet investissement, qui a été réalisé dans une durée de 18 mois, a coûté à sa société environ 80 milliards de centimes» et a

permis la création de «85 emplois permanents ainsi que des dizaines de postes provisoires et saisonniers», ajoutant que la commune de Chéraga «avait besoin de cet espace de loisirs familial» vu la densité de sa population et les communes qui l'entourent.

De son côté, le président de l'APC de Chéraga, M. Miloudi Ali, a dit que ce parc se veut «un saut qualitatif» en termes de services prodigués aux citoyens de la région, et répond aux normes internationales en matière de sécurité et de jeux.

TISSEMSILT Portes ouvertes au profit des futurs bacheliers les 11 et 12 avril au Centre universitaire Ahmed Ben Yahia El Wancharissi» de Tissemsilt

Abed Meghit

Le centre universitaire «Ahmed Ben Yahia El Wancharissi» de Tissemsilt a organisé le 11 et 12 avril 2018 des portes ouvertes au profit des nouveaux bacheliers à la bibliothèque centrale du centre universitaire de Tissemsilt, pour les informer des procédures et des formations qu'offre le CUT et les aider à faire le bon choix et mieux les orienter concernant les filières à choisir.

Cet événement s'inscrit dans le cadre de la préparation de la prochaine rentrée universitaire 2018-2019, selon le Docteur Abdelkader Dahdouh, directeur du centre universitaire de Tissemsilt.

Au cours de ces journées

d'information, il sera expliqué aux futurs bacheliers le système d'enseignement universitaire, les modalités d'inscription et d'orientation et les spécialités dont dispense le Centre Universitaire de Tissemsilt.

Cette dernière a consacré tous les moyens humains et matériels pour réussir ces portes ouvertes durant lesquelles il sera exposé les spécialités au niveau des 5 instituts par le biais des moyens audiovisuels, des dépliants, des brochures, des prospectus, etc.

Dans le même sillage, le docteur Logab Djillali, nous a indiqué, que les futurs bacheliers pourront exprimer leurs vœux à travers le site électronique qu'a mis le ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche

scientifique à leur disposition, en répondant bien sûr à la question épineuse au choix de la spécialité désirée par l'étudiant.

Enfin, le ministère répondra aux vœux de ces futurs étudiants selon les places pédagogiques dont il dispose. Tous les instituts ont participé aux portes ouvertes pour présenter leurs offres de formation. L'animation de leurs stands était assurée par des enseignants, des responsables pédagogiques.

La Direction des œuvres universitaires (DOU) a participé également pour présenter ses différents services (hébergement, bourse et transport). La bibliothèque centrale était aussi présente afin de présenter ses services, ses offres, le stand de la bibliothèque était animé par

l'équipe informatique et des responsables de service orientation.

Ceux-ci, trouvent toutes les informations et explications devant leur permettre de faire un choix des filières du 26 au 30 juillet.

Si l'une des filières de son choix n'est pas acceptée, le futur bachelier aura la possibilité de faire un recours du 02 au 06 septembre.

Le centre Universitaire «Ahmed Ben Yahia El Wancharissi» de Tissemsilt, dispose de 05 instituts (28 filières en Licence et 23 filières en Master).

Le centre universitaire de Tissemsilt compte actuellement plus de 9 950 étudiants répartis à travers les cinq instituts et il peut accueillir pour l'année prochaine 2 000 nouveaux bacheliers.

ORAN : Mise en demeure de cinq établissements hôteliers balnéaires à Aïn Turck

Les services de contrôle de la direction du tourisme et de l'artisanat de la wilaya d'Oran ont mis en demeure, après inspection, cinq établissements hôteliers balnéaires situés dans la daïra d'Aïn El Turck, pour se conformer à la réglementation en vigueur régissant cette activité, a-t-on appris mardi du directeur exécutif de cette administration.

A la faveur d'un programme d'inspection et de contrôle des hôtels balnéaires, un avertissement a été adressé à l'endroit de cinq établissements hôteliers pour manquement aux règles d'hygiène et du niveau de prestations exigées par la règle-

mentation, a indiqué à l'APS Kaïm Benamar Belabbes, expliquant que ce programme a touché, dans une première étape, 18 structures similaires implantées dans les sites balnéaires de la corniche oranaise. Cette opération de contrôle, qui s'étale du 1 au 26 avril en cours, se poursuit pour toucher 12 autres hôtels balnéaires ciblés sur les 63 dont dispose la wilaya, a ajouté le même responsable. En prévision de la saison estivale, le programme de contrôle prévoit pour lundi prochain, une inspection générale du reste des établissements hôteliers, a assuré la même source. Il s'agit d'une opération de contrôle accé-

lérée qui sera effectuée par des cadres du ministère de tutelle, en collaboration avec les cadres des directions du tourisme, de la protection civile, de la santé et du commerce pour entamer la troisième phase, a-t-on fait savoir. La wilaya d'Oran dispose de 63 hôtels balnéaires d'une capacité de 6.252 lits pour un parc de 169 hôtels en exploitation totalisant 15.000 lits, a-t-on indiqué. Les projets d'investissements hôteliers en cours sont au nombre de 170 unités d'une capacité totale de 26.373 lits, devant engendrer 10.648 emplois directs, a indiqué le même responsable.

LUTTE CONTRE LA CRIMINALITÉ

Arrestation d'une bande de malfaiteurs pour vol de plus de 1 milliard de centimes

Les services de Sûreté de la wilaya d'Alger ont démantelé récemment une bande de malfaiteurs composée de trois individus impliqués dans deux affaires de vol d'un montant dépassant 1 milliard de centimes, d'une briqueterie sise à Birtouta, a indiqué mardi un communiqué de ces services.

La Sûreté de la circonscription administrative de Birtouta a traité récemment deux affaires de «vol sous la menace d'un objet contondant», «association de malfaiteurs», «vol qualifié commis en réunion», «bris et circonstance de nuit» ayant donné lieu au démantèlement d'une bande de malfaiteurs, auteurs de vol de différentes sommes d'argent d'une briqueterie pour un montant dépassant 1 milliard de centimes, a ajouté le communiqué.

Les faits de la première affaire remontent au jour où le gérant de la briqueterie s'est présenté aux services de la sûreté de Birtouta pour signaler un vol commis par des individus qui ont percé le coffre-fort et subtilisé un montant de 700 millions de centimes avant d'emporter un autre coffre-fort contenant 150 millions de centimes, 03 carnets de chèques et un téléphone portable haut de gamme, poursuit la même source. Les auteurs de ce vol ont également emporté un autre coffre-fort contenant un montant de 163 millions de centimes, trois cachets et plusieurs chèquiers, selon la victime.

L'enquête diligentée par les services de sécurité, notamment le visionnage des caméras de surveil-



lance ont permis de confirmer l'entrée par effraction d'individus suspects engagés en train d'emporter un coffre-fort.

Les mêmes services ont pu grâce à l'exploitation de tous les moyens techniques et scientifiques de confirmer l'utilisation du cellulaire volé, restitué par un citoyen à la victime.

Les investigations intensives menées par les éléments ont révélé l'existence d'un groupe d'individus impliqués dans plusieurs affaires de vol à main armée.

L'enquête a également révélé une autre victime, en l'occurrence le propriétaire d'une usine de production

de fer. Les séquences captées par les caméras de surveillance montrent un jeune en train de charger de la ferraille en menaçant les ouvriers de l'usine avec une barre de fer.

Le suspect, identifié et confrontés aux faits qui lui sont reprochés, a reconnu le vol de l'usine de fer mais a nié son implication dans le vol de la briqueterie.

L'enquête conduite par les éléments de la sûreté de Birtouta a révélé qu'un des suspects travaillait au niveau de l'usine comme gardien de nuit et que l'endroit où a été retrouvé le téléphone portable se trouvait à proximité du lieu de résidence de deux autres suspects.

WILAYA D'ALGER:

Journée de sensibilisation pour faire connaître les centres et mécanismes de prise en charge des toxicomanes

La wilaya d'Alger a organisé, mardi, une journée de sensibilisation, à destination des parents et des jeunes, au fléau de la drogue en leur faisant connaître les mécanismes et centres qui aident les toxicomanes à se débarrasser de ces poisons, a indiqué l'inspectrice à la wilaya, chargée du dossier de la solidarité et de la société civile, Mme Mhamed Fayrouz.

Dans une déclaration à l'APS, Mme Mhamed a précisé que les services de la wilaya d'Alger ont œuvré à l'organisation de cette journée de sensibilisation et d'information qui a vu la participation de services de sûreté et de gendarmerie nationale, de nom-

breuses associations, et de structures intéressées par la sensibilisation des parents et jeunes, voire des enfants quant aux dangers de la toxicomanie et des drogues en leur faisant connaître les différents structures de santé et les mécanismes permettant aux toxicomanes de s'en débarrasser.

Elle a fait état, en outre, de 5 centres de prise en charge des toxicomanes à Alger, qui était pionnière dans la réalisation de tels centres, outre des cellules d'écoute dans ce sens.

Elle a cité, par ailleurs, à titre d'exemple le centre de toxicomanie à Chéraga qui a été créé en 2014 et dont le rôle est de traiter et d'accompagner les toxico-

manes. De son côté, le chargé de la gestion du service du centre ouvert auprès de la Direction de l'Action sociale, M. Bousenna Djamel a indiqué que ces établissements œuvrent à la protection des enfants maltraités et ceux ayant consommé des stupéfiants, rappelant qu'il existe deux centres spécialisés à El Biar et Chevalley. Pour sa part, le chargé de communication de la sûreté de wilaya d'Alger, le lieutenant Mouloud Ibazatene a mis en exergue le rôle des cellules d'écoute et de l'action préventive de la sûreté en matière de sensibilisation aux dangers de drogues selon la stratégie tracée par la Direction générale

de la sûreté nationale visant l'accompagnement et la sensibilisation des jeunes aux dangers de la toxicomanie.

Dans une déclaration à l'APS, le chef de la cellule de communication du groupement régional de la Gendarmerie nationale, le lieutenant Ounis Souad a indiqué que la participation du groupement dans cette journée s'inscrit dans le cadre du travail de proximité mené par les services de la gendarmerie nationale pour faire connaître des mesures préventives et des efforts consentis en matière de lutte contre la criminalité sous toutes ses formes, notamment le trafic des drogues.

MILA :

Mise en échec d'une tentative de vente illégale de 71 pièces archéologiques

Les éléments de la brigade de recherche et d'investigations (BRI) relevant de la sûreté de la wilaya de Mila ont réussi lundi soir à mettre en échec une tentative de vente illégale de 71 pièces de monnaie ancienne dans la commune de Chelghoum Laid, a-t-on appris mardi auprès de ce corps sécuritaire.

Les éléments de la BRI ont, au cours de cette opération, procédé à l'arrestation de quatre individus (trois vendeurs originaires de la wilaya de Tissemsilt et l'acheteur



originaires de la wilaya de Mila) et à la récupération de l'intégralité des pièces de monnaie.

Les analyses effectuées par les services concernés de la direction de la culture de la wilaya de Mila ont révélé que les pièces de monnaie en question sont de bronze et datent de l'époque numide, a-t-on précisé de même source.

Les quatre mis en cause seront présentés devant le parquet mercredi pour commerce illégal d'objets archéologiques.

ALGER

Plus de 74 kg de cannabis et de 50.000 comprimés psychotropes saisis durant le 1^{er} trimestre 2018

Les services de la Sûreté de wilaya d'Alger ont saisi, au cours du 1^{er} trimestre de l'année 2018, plus de 74 kg de cannabis et plus de 50.000 comprimés psychotropes, des chiffres en hausse «sensible» comparativement à l'année précédente, a indiqué mardi le Lieutenant Mouloud Ibazatene, chargé de la communication de la Sûreté de wilaya d'Alger. Dans une déclaration à l'APS en marge d'une Journée de sensibilisation organisée par les services de la wilaya d'Alger au niveau de La Sablette sur les dangers des stupéfiants, le Lieutenant Ibazatene a précisé que les services de la wilaya ont enregistré une hausse dans la quantité des drogues saisies au cours du 1^{er} trimestre de l'année en cours, dépassant les 74 kg, contre 25 kg l'année précédente (2017), tandis que plus de 50.000 comprimés psychotropes ont été saisis, contre 17.489 comprimés l'année écoulée (1^{er} trimestre).

Le même officier a fait observer qu'une hausse «sensible» a été également enregistrée dans la quantité des drogues dures saisies au cours de la période considérée, telles que la cocaïne, l'héroïne et l'ecstasy.

Les chiffres de la Sûreté de wilaya d'Alger font état de 4712 affaires liées à la lutte contre les drogues, dont 4340 affaires de détention et de consommation et 372 affaires liées au trafic de ces substances toxiques.

Quelque 5226 individus de sexe masculin et 14 sexe féminin sont impliqués dans ces affaires et 100 mis en cause sont âgés de moins de 18 ans, a indiqué la même source qui précise que 778 suspects ont été placés en détention provisoire, tandis que 4462 autres ont bénéficié de liberté provisoire.

SELON LA GENDARMERIE NATIONALE

Démantèlement d'un réseau international composé de sept escrocs

Les éléments de la Gendarmerie nationale ont démantelé, la semaine écoulée, un réseau international composé de sept (07) escrocs dont un de nationalité marocaine activant à Alger et spécialisé dans falsification de documents administratifs portant de faux seaux relatifs à des locaux, lots de terrain et logements fictifs vendus à une cinquantaine de victimes, a indiqué mardi un communiqué de la Gendarmerie nationale.

Les mis en causes ont été présentés devant le procureur de la République territorialement compétent, lequel a ordonné leur mise en détention pour «association d'une bande de malfaiteurs, faux et usage de faux, escroquerie et usurpation d'identité», précise le communiqué de la cellule de communication de la Gendarmerie nationale.

La section de recherche relevant de la GN de Chéraga a diligenté une enquête, suite à une plainte déposée par un citoyen qui a été escroqué en achetant un lot de terrain avec des documents falsifiés.

Les enquêtes menées par la même brigade ont donné lieu à l'arrestation de 7 individus âgés de 35 à 50 ans qui escroquaient leurs victimes en leur vendant des locaux, lots de terrain et des logements fictifs situés dans une commune d'Alger avec des documents falsifiés portant un seaux falsifié appartenant à la mairie, ajoute la même source. Le réseau qui utilisait un bureau d'un employé à la commune (dont le nom n'a pas été cité), avait escroqué subtilisé près de 1 milliard de dinars à une cinquantaine de victimes issues de plusieurs wilayas dont Alger, Chlef, Tissemsilt, Biskra, Oued Souf et Boumerdes.

SELON UNE ÉTUDE Malnutrition et anémie très élevées chez les enfants Rohingya

Les enfants de la minorité musulmane Rohingya se trouvant dans des camps de réfugiés au Bangladesh présentent des niveaux de malnutrition et d'anémie largement supérieurs aux niveaux considérés comme nécessitant une action urgente, révèle une étude publiée mardi.

Des chercheurs des Centres américains de contrôle et de prévention des maladies (CDC) ont examiné 269 enfants âgés de six mois à cinq ans, dans le camp de réfugiés de Kutupalong en octobre 2017.

Près d'un quart d'entre eux (24%) se trouvaient dans un état de malnutrition sévère au vu de leur taille, de leur poids et de la circonférence de leurs bras, ce qui les expose à un risque accru de maladie, de famine et de mort. Une malnutrition chronique a été observée chez 43% des enfants tandis que 48% souffraient d'anémie aiguë (faible niveau de fer). Le seuil d'urgence internationale --niveau auquel la situation est considérée comme un problème grave de santé publique nécessitant des actions immédiates-- est de 15% pour la malnutrition sévère et de 40% pour l'anémie, selon les scientifiques, dont les conclusions sont publiées dans le Journal of the American Medical Association (JAMA).

«La prévalence élevée de l'anémie et la faible diversité alimentaire illustrent le besoin de fournir des rations plus diversifiées, d'augmenter les distributions de compléments alimentaires riches et de soutenir l'allaitement prolongé», ont-ils poursuivi, tout en soulignant que leur étude ne portait que sur un seul camp.

«Un petit échantillon a été utilisé pour obtenir des résultats rapides dans le contexte d'une urgence les conclusions nutritionnelles peuvent différer d'un camp de réfugiés à l'autre», ont-ils relevé.

Près de 700.000 musulmans rohingyas vivant dans l'ouest de la Birmanie se sont réfugiés au Bangladesh voisin depuis août 2017. Ils accusent l'armée et des milices bouddhistes d'exactions - viols, torture, meurtres...

RUSSIE: Un hélicoptère s'écrase dans l'Extrême Orient, six morts

Six personnes ont péri mercredi dans le crash d'un hélicoptère lors d'un vol d'entraînement à Khabarovsk, dans l'Extrême Orient russe, ont annoncé les autorités locales. «Six personnes ont été tuées», a indiqué Pavel Kourniavka, un responsable médical, cité par l'agence publique Ria Novosti. «Tous les corps ont été retrouvés», a ajouté Alexandre Vitko, le ministre de la Santé local, tandis que les services de secours ont précisé avoir récupéré les deux boîtes noires de l'appareil. L'hélicoptère Mi-8 s'est écrasé sans laisser de survivants en tentant d'effectuer un atterrissage d'urgence vers 11H00 locales (01H00 GMT) lors d'un vol d'entraînement à Khabarovsk, une ville de 600.000 habitants située à plus de 6.000 km à l'est de Moscou. Une enquête a été ouverte pour déterminer les circonstances de l'accident, a annoncé le Comité d'enquête russe.

Les accidents aériens, impliquant le plus souvent des hélicoptères, sont fréquents en Sibérie et dans l'Extrême-Orient russe. En novembre 2017, six personnes avaient ainsi été tuées dans le crash d'un petit avion qui s'est écrasé à l'atterrissage dans la région de Khabarovsk.

En 2015, un crash similaire avait fait 15 morts près de la ville sibérienne d'Igarka.

CHYPRE: 2 espèces de poissons déclarées «invasives» en Méditerranée

Deux espèces de poissons, le poisson-lapin et le poisson-ballon sont déclarées «invasives» en Méditerranée, relève la plateforme Medmis de l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN).

Ces poissons, appelés aussi rascasses volantes ou «Pterois miles» en langage scientifique, ont des épines dorsales contenant du venin mais leurs piqures ne sont pas mortelles.

L'un, le poisson-lapin, dévore les algues cruciales pour la survie de nombreuses espèces l'autre, le poisson-ballon, concurrence les pêcheurs.

Comme le poisson-lion, les poissons-ballons et les poissons-lapins sont arrivés depuis la mer Rouge via le canal de Suez, relève l'UICN.

Originaire de l'Océan indien, l'espèce est apparue à Chypre en 2012 et son développement en Méditerranée inquiète scientifiques, pêcheurs et plongeurs.

«Aujourd'hui, où que vous plongiez autour de l'île, vous le voyez en masse» pratiquement partout, explique Louis Hadjioannou, directeur de recherches au centre de recherches environnementales Enalia Physis.

«L'invasion est en cours» en Méditerranée orientale, confirment Demetris Kletou, directeur du laboratoire Marine and Environmental Research (MER), et Jason Hall-Spencer, professeur à l'Université britannique de Plymouth cités par l'AFP.

Le poisson-lapin «Siganus» herbivore est bien implanté quant à lui, en Méditerranée orientale.

«Sa prolifération qui aboutirait à la disparition des forêts d'algues dressées serait une catastrophe écologique», estime Patrice Francour, directeur-adjoint du laboratoire Ecomers à l'Université de Nice-Sophia Antipolis, en rappelant que ces algues sont «de véritables nurseries pour de nombreux juvéniles de poissons et d'invertébrés».

Sur 10 poissons pêchés au Liban,



sept, sont des poissons-lapins. «Pour la Méditerranée occidentale, la meilleure stratégie actuelle est la détection précoce de tout nouveau poisson-lapin.»

Cela permet alors de l'éradiquer», ajoute M.Patrice Francour.

Une fiche établie par Ecomers sous forme de «Wanted!» (avis de recherche) appelle toute personne d'avertir le laboratoire en cas d'observation ou de pêche de poisson-lapin.

Le nombre «exponentiel» de poissons-lions dans cette région s'explique par le réchauffement des températures et par le fait que le canal de Suez élargi depuis 2015, qui relie la Méditerranée à la mer Rouge plus chaude, a facilité l'arrivée dans les eaux méditerranéennes de poissons venus d'ailleurs.

Cette espèce nuit à la richesse halieutique (poisson-ballon) et également aux algues cruciales pour la survie de nombreuses espèces (poisson-lapin). A Chypre, le département de la Pêche et le ministère de l'Agriculture ont mis en place, avec l'Union euro-

péenne (UE), un programme récompensant les captures de poissons-ballons «Lagocephalus sceleratus» (trois euros par kilo), pour limiter la prolifération de cette espèce toxique qui s'attaque aux prises des pêcheurs, dévorant crevettes, crabes et poissons indigènes.

Les espèces envahissantes constituent une des cinq principales causes de perte de biodiversité dans le monde, avec par exemple la surexploitation humaine des ressources, selon l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN).

Elles perturbent les écosystèmes et les activités humaines qui en dépendent.

En deux ans, les poissons-lions ont ainsi fait baisser de 65% le nombre d'une quarantaine de poissons des récifs coralliens dans l'ouest de l'Atlantique, selon une étude.

Ce qui a, par ricochet, raréfié les prises de certaines espèces, dont le mérou, pour les pêcheurs.

BANGLADESH: Les étudiants manifestent à nouveau à Dacca

Des dizaines de milliers d'étudiants manifestaient à nouveau mercredi au Bangladesh contre des quotas de postes d'emplois dans l'administration, ont rapporté des médias.

Les universitaires campent sur leur position et réclament la révision du dispositif portant sur l'attribution de quotas de postes de travail au sein de la fonction publique ne laissant à la large majorité des diplômés, accès qu'à 44% des postes.

Des manifestations ont également engendré des perturbations dans les grandes villes, selon les médias. La mobilisation étu-

diante a débuté dimanche.

Elle s'est mue en manifestations de masse d'une ampleur rarement vue dans ce pays pauvre d'Asie du Sud, indique-t-on.

La contestation de cette décision a donné lieu à des affrontements, notamment au niveau de l'université de Dacca, point de départ de la contestation et où l'on déplore, selon des sources hospitalières, un bilan d'une centaine de blessés, enregistrés ces derniers jours, alors que des étudiants ont promis de ne pas lâcher prise et se disent plus que déterminés à maintenir les rassemblements jusqu'à

ce que le dispositif en question soit revu.

«Nous continuerons l'agitation jusqu'à ce que les autorités acceptent nos demandes», a déclaré Rahat, l'un des quelque 500 étudiants qui campaient sur la principale place de l'université, cité par l'agence.

Les protestataires exigent que les quotas d'emploi attribués à ces deux catégories de populations soient significativement réduits afin de donner une réelle chance aux futurs diplômés d'ingérer la fonction publique sans aucune mesure discriminatoire.

Pour la première fois

depuis l'émergence du mouvement dimanche, des rassemblements se sont aussi tenus dans des établissements universitaires du secteur privé, selon des sources médiatiques locales.

Devant cette situation, les autorités gouvernementales se sont engagées à se pencher sur cette question sensible pour apporter les changements attendus à ce dispositif.

Le Bangladesh reste un pays pauvre dont l'économie peine réellement à créer des emplois de manière à permettre l'insertion des jeunes universitaires.

CHINE 7 disparus et treize blessés à la suite de l'explosion d'un véhicule dans le nord-ouest

Sept personnes ont été portées disparues, et 13 autres ont été blessées à la suite de l'explosion d'un véhicule des explosifs survenue dans la province du Shaanxi dans le nord-ouest de la Chine.

L'explosion est survenue mardi vers 23h50 dans le village de Pusan du district de Zhen'an, selon un communiqué du gouvernement du district cité par l'agence Chine nouvelle. Le véhicule était immatriculé dans la province centrale du Henan et transportait des



explosifs vers un entrepôt à proximité du village. Il était garé près du village au moment de l'explosion. Sept personnes restent portées disparues à la suite de l'explosion, et 13 autres ont été hospitalisées. Selon le personnel du gouvernement du district, le site de l'explosion demeure dans un état de chaos, et les détails sur l'accident ne sont pas encore tous connus. L'enquête sur la cause de l'explosion est en cours.

SELON L'OMS Près d'un milliard de personnes en Afrique seront protégées contre la fièvre jaune d'ici 2026

L'OMS a indiqué dans un communiqué publié mardi que près d'un milliard de personnes seront vaccinées contre la fièvre jaune dans 27 pays africains à haut risque d'ici à 2026 avec le soutien de l'OMS, de Gavi (l'Alliance globale pour les vaccins), de l'UNICEF et de plus de 50 partenaires du secteur de la santé.

Cet engagement fait partie de la stratégie destinée à éliminer les épidémies de fièvre jaune en Afrique qui a été lancée mardi par le Dr Tedros Adhanom Ghebreyesus, directeur général de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), le professeur Isaac Folorunso Adewole, Ministre de la santé du Nigéria, et d'autres partenaires lors d'une réunion régionale à Abuja, au Nigéria.

«Le monde est confronté à un risque accru d'épidémies de fièvre jaune et l'Afrique est particulièrement vulnérable», a déclaré le Dr Tedros.

«Avec une injection, nous pouvons protéger une personne à vie contre ce pathogène dangereux.

Cet engagement sans précédent par les pays permettra que d'ici 2026, l'Afrique soit exempte d'épidémies de fièvre jaune».

Pendant cette réunion de trois jours, des représentants de pays africains, de l'OMS, du Fonds des



Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), de Gavi et d'autres partenaires vont élaborer une feuille de route sur la manière de déployer la stratégie au niveau national.

Les trois objectifs de la stratégie comprennent la protection des populations à risque par des campagnes de vaccination de masse

préventives et des programmes de vaccination de routine, la prévention de la propagation internationale et la maîtrise rapide des épidémies.

Le développement d'une surveillance forte avec de solides réseaux de laboratoires est la clé de ces efforts.

BRÉSIL

Au moins 21 morts dans une tentative d'évasion d'une prison

Une tentative d'évasion mardi d'une prison du nord du Brésil avec des charges d'explosifs a causé la mort d'au moins 21 personnes lors d'échanges de tirs avec la police, a annoncé le Secrétariat de la sécurité publique de l'Etat du Para.

Un précédent bilan faisait état de 20 morts.

«La tentative d'évasion a été soutenue par un groupe à l'extérieur lourdement armé» et «selon de premières informations, les prisonniers avaient aussi des armes à l'intérieur» de l'établissement situé près de Belem, dans l'Etat du Para, a-t-on ajouté de même source.

Le groupe de complices a apparemment tenté de faire sauter un mur du complexe pénitentiaire Santa Izabel avec des explosifs, a poursuivi le Secrétariat de l'Etat du Para.

Les forces de police ont répliqué «avec des échanges de tirs nourris». Parmi les morts, figurent 20 prisonniers ou complices à l'extérieur et un gardien.

Cinq autres gardiens ont été blessés, dont l'un grièvement.

Les autorités procédaient en soirée à un comptage des prisonniers pour déterminer si certains d'entre eux avaient réussi à s'évader. Des

armes ont été saisies dans la prison où des policiers d'élite sont arrivés en renfort.

Les prisons brésiliennes sont très régulièrement le théâtre de violences, notamment lors d'évasions ou de mutineries et en raison des guerres entre les membres de gangs, qui contiennent de diriger leurs opérations dans le pays depuis leurs cellules.

Les installations sont non seulement surpeuplées, mais souvent vétustes.

Les autorités ont retrouvé de grandes quantités d'armes, de drogues et de téléphones mobiles lors de fouilles

effectuées dans les prisons tout au long de l'année dernière.

Le Brésil est l'un des pays les plus violents au monde, avec environ 60.000 meurtres par an, dont beaucoup dans les prisons.

L'un des pires massacres dans une prison brésilienne a eu lieu en janvier 2017 et fait 56 morts dans un établissement pénitentiaire de Manaus (nord).

Selon des chiffres officiels remontant à 2016, le Brésil –pays de plus de 207 millions d'habitants–, compte la troisième plus grande population carcérale au monde avec 726.712 détenus.

SUISSE :

Les journaux imprimés préférés pour une grande partie de lecteurs

Les journaux imprimés restent encore préférés pour une grande partie de lecteurs suisses, malgré la hausse du nombre de médias en ligne, selon un sondage.

Environ deux tiers des lecteurs connaissent les événements d'actualité par les journaux en papier au lieu de versions en ligne, selon le sondage effectué par la société de recherche sur les médias Wemf pour la période des six derniers mois, publié mardi.

Seuls deux journaux suisses, le quotidien économique francophone «Bilan» et le journal germanophone «Blick» comptent plus d'utilisateurs en ligne que ceux pour les papiers. Malgré le maintien de la popularité des journaux imprimés, les journaux en papier ont été quand même affectés par les médias en ligne en Suisse.

Les quotidiens «Tagesanzeiger» et «Neue Zürcher Zeitung (NZZ)», deux journaux importants germanophones par exemple, ont perdu l'année dernière 37.000 et 13.000 lecteurs respectivement.

Le quotidien gratuit «20 Minutes», distribué dans toutes les régions du pays, reste le journal le plus lu en Suisse, avec 1,9 million de lecteurs pour les papiers et 1,3 million de lecteurs en ligne.

BIRMANIE:

Poursuites judiciaires contre deux journalistes de Reuters

Deux journalistes de Reuters emprisonnés en Birmanie font l'objet de poursuites judiciaires pour «atteinte au secret d'Etat» pour avoir enquêté sur un massacre de la minorité Rohingya, a indiqué mercredi le juge Ye Lwin.

«Le tribunal a décidé de rejeter la demande de la défense de relâcher les accusés», a annoncé le juge Ye Lwin, devant une salle d'audience pleine de diplomates et journalistes, selon des médias.

«Après avoir entendu les témoins (à charge), le tribunal ne trouve pas leurs témoignages dépourvus de fondement», a ajouté le juge, balayant l'argumentation de la défense.

Wa Lone, 32 ans, et Kyaw Soe Oo, 27 ans, sont accusés par la police de détention de documents relatifs aux opérations des forces de sécurité dans l'ouest du pays, en Etat Rakhine.

Mis en examen pour atteinte au «secret d'Etat» lors de leur enquête dans l'ouest, où l'armée est accusée par l'ONU d'épuration ethnique contre les Rohingyas, ils sont maintenus en prison et risquent 14 ans de prison.

Les audiences doivent reprendre le 20 avril, avec la suite des auditions.

TEMPÊTE À AUCKLAND: Un quart des foyers privés d'électricité

Un quart des foyers étaient privés d'électricité, mercredi à Auckland en Nouvelle Zélande, après le passage dans la nuit d'une violente tempête accompagnée de vents soufflant à plus de 200km/h.

Des arbres et des toitures ont été arrachés, et les services d'urgence de la première ville de Nouvelle Zélande, peuplée de 1,5 million d'habitants, se sont dits «inondés» d'appels.

L'aéroport international d'Auckland a été temporairement fermé en raison des rafales, Air New Zealand déplorant des perturbations «importantes» dans ses vols. Le bureau météorologique MetService a fait état de rafales atteignant les 213 km/h.

Le maire d'Auckland, Phil Goff, a indiqué qu'au plus fort de la tempête, 200.000 foyers avaient été privés d'électricité, un chiffre sans précédent dans la ville.

«Environ un quart des maisons de la région d'Auckland, soit 120.000 maisons, sont toujours sans courant», a-t-il dit.

Philip Duncan, prévisionniste de weatherwatch.co.nz, a indiqué qu'un coup de vent était attendu, mais que sa sévérité avait été sous-estimée.

Le mauvais temps devrait continuer jusque vendredi dans la région d'Auckland.

ETATS-UNIS:

6 morts dans un crash sur un terrain de golf

Six personnes ont été tuées dans le crash d'un petit avion de tourisme lundi sur un terrain de golf, dans le sud-ouest des Etats-Unis, ont annoncé mardi les autorités locales.

La police et un employé de la boutique du golf TPC Scottsdale ont confirmé que l'avion s'était écrasé lundi soir sur le terrain Champions Course, voisin du Stadium Course où l'Américain Gary Woodland a remporté l'Open de Phoenix début février.

«Aucun des six passagers à bord n'a survécu», a assuré la police dans un communiqué. «Les officiers arrivés sur place ont repéré le lieu du crash, sur le Champions Course, qui est situé juste au nord de l'aéroport de



Scottsdale», détaille le communiqué, affirmant que l'accident a eu lieu lundi autour de 20H45 (03H45 GMT mardi). La police n'a

pas identifié les victimes dans l'immédiat. L'autorité régulatrice de l'aviation américaine, la Federal Aviation Administration (FAA), a affirmé que l'avion était un monomoteur Piper PA-24 «qui s'est écrasé hors du périmètre de l'aéroport sur un terrain de golf et a pris feu après le décollage».

La FAA, qui enquête avec l'agence américaine de sécurité dans les transports (NTSB), a affirmé dans son communiqué ne pas avoir connaissance de personnes blessées au sol.

Le porte-parole de la NTSB a indiqué que deux agents avaient été dépêchés sur place pour élucider les raisons du crash, une procédure qui prend habituellement 3 à 5 jours.

SPORT : LA MUSIQUE, UN ANTI-DOULEUR NATUREL

D'après des chercheurs canadiens, la musique pourr nous aider durant notre séance de sport, en diminuant la douleur et en augmentant le plaisir. Il ne nous reste plus qu'à tester !

Si vous êtes du genre à faire votre séance de running dans le silence le plus complet, voilà peut-être une information qui pourrait vous faire changer vos habitudes. En effet, d'après de récents travaux publiés par la McGill University (Canada), la musique aurait une action anti-douleur qui serait particulièrement adaptée aux sportifs...

Explication : d'après les chercheurs, le fait d'écouter de la musique inciterait notre cerveau à libérer des opioïdes, des antidouleurs naturels de la famille de l'héroïne et de la morphine. Ces opioïdes (synthétiques par l'hypophyse et l'hypothalamus) « bloquent » les signaux de la douleur et accroissent la production de dopamine, l'hormone du plaisir. Résultat : l'effort nous semble plus facile, et nos muscles nous font moins souffrir. « Nous avons également remarqué que si la personne chante ou siffle,

l'action des opioïdes est décuplée », ajoutent les chercheurs, qui ont publié leurs résultats dans la revue scientifique *New Scientist*. Cependant, cette action anti-douleur n'est pas instantanée : quelques minutes (voire dizaines de minutes) sont nécessaires.

Alors pour optimiser nos efforts (et nous affiner encore plus vite...) il ne nous reste plus qu'à nous composer une playlist sportive ultra motivante. En manque d'idées ? Le site communautaire Spotify a récemment publié une liste des meilleures musiques pour faire du sport, plébiscitée par les internautes : on y retrouve le fameux Call me maybe de Carly Rae Jepsen, mais aussi l'incontournable Gangnam Style de Psy, ou encore Diamonds de Rihanna. Il ne nous reste plus qu'à compiler vos titres préférés !



MINCEUR : LES BONS SPORTS POUR PERDRE DU VENTRE

Vous souhaitez retrouver un ventre plat avant l'été. Pour y arriver, il vous faut combiner alimentation équilibrée et des exercices qui font perdre du ventre. Un coach sportif nous donne les meilleurs sports pour pouvoir paivoiser du nombril.

Un ventre plat se gagne à la sueur de votre front et aux cris des abdominaux... En plus de faire du gainage (exercice de la planche) régulièrement, il est conseillé de pratiquer certains sports, parfaits pour renforcer la ceinture abdominale. Le secret de ces activités : mixer cardio et renforcement musculaire. Bien sûr, avant de se mettre à l'une de ces activités, on pense à faire un "check up" de son état de santé pour s'assurer qu'on est aptes à la pratique.

Le running

Pourquoi on aime : le running fait partie des sports cardio qui luttent contre le ventre mou. Une activité complète, le running fait travailler l'ensemble des muscles surtout le bas du corps et les membres inférieurs,

la taille et les jambes.

On gagne en endurance, ce qui améliore les capacités respiratoires et facilite l'indispensable oxygénation du sang, qui facilite notamment le drainage interne et l'élimination des toxines.

La corde à sauter

Pourquoi on aime : la corde à sauter est parfaite pour fondre rapidement et avoir un ventre plat. Ce sport brûle-graisses est bon pour les abdos, mais aussi pour muscler les jambes. Très physique, cette activité peut aussi être abordée en tant que pratique de musculation pliométrique (exercices qui font travailler en puissance et explosivité un ou plusieurs muscles du corps ndlr) des mollets, des quadriceps, et des fessiers", précise Grégoire Ghocane, coach sportif à Paris.

Le bootcamp

Ce concept d'entraînement alliant renforcement musculaire et cardio à un rythme intensif (selon les organisateurs)

fait de plus en plus d'émules en France. Certaines thématiques sont spécifiques ventre plat, mais tous les bootcamp raffermissent le ventre dans la mesure où les exercices proposés augmentent la dépense énergétique et façonnent les muscles.

La marche nordique

La technique de la marche nordique, axée sur la propulsion à l'aide de bâtons, affine la taille par les mouvements de rotation des hanches. Moins violente que le running, cette activité entraîne toutes les chaînes musculaires du corps.

L'utilisation des bâtons favorise le développement musculaire des parties supérieures du corps. Les abdominaux, les bras, les pectoraux, les épaules et le cou se trouvent sollicités au même titre que les fessiers et les cuisses. Bref, on fond en douceur de partout, y compris du ventre ! Plus largement, cette discipline aide à mincir, fortifier les os et active le système cardio-vasculaire si elle est pratiquée à allure modérée.

HYDRATATION : POUR ÊTRE EN FORME, 4 À 6 VERRES D'EAU PAR JOUR SUFFISENT

Pas besoin de boire à longueur de journée pour être en bonne santé. Selon des chercheurs américains, 4 à 6 verres d'eau par jour suffiraient (sauf exceptions).

On nous le répète depuis l'enfance : il faut boire 1,5 L d'eau par jour, pas plus, pas moins ! Sauf qu'une récente étude de l'université d'Harvard (États-Unis) pourrait bien nous aider à revoir nos petites habitudes. D'après les chercheurs, il suffirait en effet de consommer 4 à 6 verres d'eau par jour (et non 8,

comme préconisé) pour rester en forme. « Si vous consommez régulièrement certains aliments comme la pastèque, la laitue, les épinards... alors vous n'avez pas besoin de plus », expliquent les chercheurs. Cependant, si vous êtes une femme enceinte, une personne âgée, un grand sportif, si vous allaitez ou qu'il fait vraiment très chaud, buvez plutôt 7 verres par jour. En effet, l'eau est essentielle pour maintenir le corps à la bonne température, transporter les

vitamines et les minéraux, lubrifier les articulations et éliminer les mauvaises bactéries. » Mais si on boit « trop », l'eau peut aussi causer certains troubles dans l'organisme. Ainsi, un excès d'eau (ou autre liquide l) augmente le travail des reins (ça les « noie ») : résultat, le patient peut développer une insuffisance rénale plus ou moins aiguë, ce qui peut ensuite amener vers d'autres pathologies (anémie, faiblesse osseuse, troubles métaboliques, troubles

digestifs...). On rappelle que l'organisme est composé à 65 % d'eau, et que l'eau est déjà présente dans la majorité des aliments que nous consommons au quotidien. Un dernier conseil ? « Privilégiez l'eau minérale en bouteille, ou filtrez l'eau du robinet : en effet, cette dernière contient bien souvent trop de nitrates, de calcium et de chlorure, voire de pesticides. Autant de micro-éléments qui peuvent avoir un impact sur la santé des personnes les plus fragiles. »

Les sucres raffinés pourraient conduire à la dépression



Des apports importants en sucre blanc raffiné et en sucres ajoutés pourraient conduire à un risque accru de dépression, selon une nouvelle étude scientifique américaine. Ils seraient donc à éviter, au profit d'aliments à indice glycémique plus faible. Une alimentation riche en sucres raffinés, c'est-à-dire en sucre de canne blanc, pourrait augmenter le risque de dépression, selon une nouvelle étude américaine publiée dans l'*American Journal of Clinical Nutrition*.

Pour arriver à cette corrélation inattendue, les chercheurs ont examiné l'indice glycémique et les types de glucides consommés par 70 000 femmes ménopausées, issues d'une étude d'observation de la santé des femmes. Les participantes ont été suivies pendant 4 ans, durée pendant laquelle leur état de santé mentale a été mesuré régulièrement, ainsi que tous les symptômes attestant d'une dépression (fatigue chronique, changements d'humeur...).

Au final, il s'avère que les femmes consommant fréquemment des sucres raffinés, notamment ajoutés dans des plats industriels (pain, céréales, sodas...) ont un plus grand risque de dépression que les autres. À l'inverse, la consommation élevée de fibres alimentaires, de graines, de légumes et de céréales complètes diminuent leur risque. Pour les chercheurs, ces résultats suggèrent que plus l'indice glycémique des aliments est élevé, comme dans les sucres raffinés, plus le risque de dépression est important.

Si ce lien demeure à préciser et à confirmer, les auteurs de l'étude soulignent l'importance d'une alimentation saine pour tenter de limiter son risque de dépression à la ménopause.

A noter qu'en France, le raffinage du sucre n'intervient que pour transformer le sucre rotre de canne en sucre blanc. Le sucre blanc issu de la betterave à sucre n'est pas raffiné. Ce dernier totalise plus de 90% du sucre commercialisé, contre 4% pour le sucre raffiné issu de la canne à sucre. Mais c'est bien le sucre de canne blanc qui est le plus utilisé dans les produits industriels.

PIQÛRE DE MÉDUSES : COMMENT RÉAGIR ?

Le réchauffement climatique semble favoriser la multiplication de certaines espèces. Leurs tentacules sont extrêmement allergisants et peuvent provoquer de sévères brûlures. Le risque est variable selon l'espèce de méduse et la sensibilité de la victime.



Ce qui est déconseillé
Laver immédiatement la blessure à grande eau

Puis essayer de "détacher" les fragments de tentacule qui adhèrent à la peau. Mauvaise idée : l'eau douce provoque un éclatement des vésicules qui vont relâcher davantage de venin. Si on veut laver, on le fait à l'eau de mer ! De même le fait de "frotter" pour détacher les tentacules provoque une libération de venin.

Ce qu'il faut faire
Appliquer du sable chaud (voire brûlant) sur la zone

C'est la meilleure méthode : la chaleur détruit le venin (thermolabile). Et les grains de sable entraînent avec eux des fragments de tentacules. "on recommande l'opération aussi longtemps que nécessaire" explique le Dr Vergnes-Blanquer, urgentiste au centre hospitalier de Fréjus-Saint-Raphaël. Puis on gratte délicatement pour enlever le sable sans frotter ni faire

éclater les vésicules. Quand c'est possible, mettre la zone concernée dans le sable brûlant est aussi une bonne méthode.

Détacher les bouts de tentacules avec du papier rigide

Une carte de visite, une carte bleue sont autant de moyens de le faire.

Comment limiter les risques

On peut utiliser des produits pour se protéger des piqûres

Comme le lait solaire, double protection Médusyl. Il contient de la silicone, qui empêche les tentacules de coller à la peau. Ainsi que des glycoaminoglycannes, de grosses molécules qui "leurrent" la méduse en brouillant son système de reconnaissance des méduses. À étaler avant la baignade, surtout sur les bras et les jambes.

Le chiffre

150. C'est, en millions, le nombre d'estivants exposés aux piqûres de méduse dans le monde.

ENVIRONNEMENT : LES MÉDUSES FILTRERAIENT LES NANOPARTICULES

Les méduses protégeraient l'environnement, selon les résultats d'une nouvelle recherche de l'Inserm. Elles seraient capables, grâce à leur mucus de filtrer l'eau des nanoparticules.

Si croiser des méduses lors de vos baignades ne fait pas extrêmement plaisir, sachez tout de même que ces animaux gélatineux auraient une fonction vitale pour l'environnement. Elles sont dotées d'un mucus capable de débarrasser les eaux des nanoparticules, produites par l'homme et qu'aucun système de filtration actuel ne permet de retenir.

Les nanoparticules de sélénium ou de cadmium utilisées en imagerie médicale semblent indestructibles dans l'eau et persistent dans l'environnement en se transmettant de génération en génération d'espèces animales. Impliqués par cette pollution, les chercheurs cherchent un système de filtrage pour en débarrasser l'eau et pour récupérer ces particules souvent faites de matériaux nobles comme l'or, l'argent ou encore le titane.

De plus en plus de produits contiennent des nanoparticules : composants électroniques et informatiques, peintures, crèmes solaires et cosmétiques, agents de contraste



pour l'imagerie médicale ou encore médicaments... Mais les ingénieurs qui ont développé ces nanoparticules ne se sont pas demandés ce qu'elles allaient devenir dans la nature", explique Philippe Barthélémy, responsable de ces travaux, dans un communiqué. Alain Thierry de l'Institut méditerranéen de biodiversité et d'écologie marine et continentale (IMBE) et Fabien Lombard de la Station marine de Villefranche-sur-Mer ont pensé aux méduses, animaux gélatineux.

Les chercheurs ont constaté que le mucus de la méduse, produit en cas de stress, de reproduction ou de mort, constituerait un filtre efficace pour ces nanoparticules. « Ce mucus est composé d'un réseau très dense de molécules de type oligosaccharides et peptines, qui piège les nanoparticules et les retient.

Elles s'y agrègent, précipitent et il est alors possible de les récupérer », explique Philippe Barthélémy.

CENTRAFRIQUE: 17 morts dans des violences à Bangui

Les corps de 17 personnes tuées dans des violences à Bangui ont été déposés mercredi devant le QG de la mission de l'ONU en Centrafrique, la Minusca, par des habitants du quartier PK5, ont rapporté des médias. «Hier, ils ont tué beaucoup de gens. Voilà les morts qu'on a amenés ici», a expliqué l'un des habitants cité par l'AFP.

Mardi, des affrontements ont eu lieu entre une patrouille composée de Casques bleus et de soldats centrafricains, et des milices d'«auto-défense» auto-proclamées dans le quartier PK5 de la capitale.

Un Casque bleu a été tué, huit autres blessés, et au moins 46 personnes ont été blessées durant ces échanges de tirs.

C'est la première fois qu'une telle flambée de violences s'empare de la capitale centrafricaine depuis 2016. Depuis plusieurs mois, le quartier PK5 de Bangui est le théâtre de violences meurtrières. La population commerçante du quartier avait arrêté début 2018 de payer les milices armées pour protester contre leurs violences, qui se sont poursuivies. Dimanche, l'ONU et les forces de sécurité centrafricaines ont lancé une opération militaire pour démanteler ces groupes armés.

L'opération, durant laquelle deux personnes sont décédées et une soixantaine blessées, est toujours en cours. Mardi, une fusillade a éclaté à la limite entre le quartier du PK5 et le 3e arrondissement de la capitale. «Une patrouille de Casques bleus rwandais appuyée par les forces de sécurité intérieure (FSI) centrafricaine et les forces armées centrafricaines (FACA) s'est fait tirer dessus et a poursuivi les assaillants jusqu'au quartier du PK5», a déclaré une source sécuritaire.

Guterres condamne l'attaque

Le Secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, a condamné mardi une fusillade qui a entraîné la mort d'un casque bleu rwandais et blessé huit autres membres de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation en Centrafrique (MINUSCA), ont rapporté des médias mercredi. Le drame s'est produit à Bangui au cours d'un échange de tirs avec des hommes armés, qui a eu lieu suite à une opération conjointe lancée dimanche dernier par la MINUSCA et les forces de sécurité centrafricaines dans l'objectif de désarmer et d'arrêter des groupes criminels fortement armés, a-t-il rappelé dans un communiqué. M. Guterres a fait savoir que de telles attaques contre les forces de sécurité de l'ONU constituaient «un crime de guerre», appelant les autorités centrafricaines à enquêter sur cet incident et à traduire ses auteurs en justice, ajoute le communiqué.

TUNISIE: Un militaire tué lors d'affrontements avec des groupes terroristes à Kasserine

Un militaire tunisien a été tué mardi dans la nuit de mardi à mercredi dans des affrontements avec des groupes armés à Mghilla (Kasserine), a indiqué le porte-parole du ministère de la Défense. «Le caporal Ahmed Saadi a trouvé la mort lorsqu'une formation militaire intervenait pour lutter contre les opérations de pillage commises par les terroristes dans les maisons situées à proximité du jebel Mghilla pour s'approvisionner en produits alimentaires et autres», a précisé le porte-parole, Belhassan Oueslati, cité par l'agence TAP. Touché par balle, le militaire a succombé à ses blessures à son arrivée à l'hôpital militaire régional. Le porte-parole assure qu'aucun autre militaire n'a été blessé au cours de l'opération, précisant que des formations militaires sont déployées aux alentours des agglomérations proches des hauteurs ouest pour assurer la protection des habitants.

LE MINISTRE DES AE L'A AFFIRMÉ : « Les interventions militaires étrangères en violation du droit et de la légalité internationale ont généré le chaos »

Le ministre des Affaires étrangères, Abdelkader Messahel, a affirmé hier à Paris que les interventions militaires étrangères en violation du droit et de la légalité internationale ont généré le chaos.

«Les interventions militaires étrangères en violation du droit et de la légalité internationale ont généré le chaos là où elles ont eu lieu.

Elles ont créé les conditions idoines de non-droit favorisant le développement du terrorisme», a souligné le ministre dans une conférence ayant pour thème «Contre le terrorisme et l'extrémisme, la déradicalisation : l'expérience algérienne», qu'il a donnée à l'Institut français des relations internationales (IFRI).

Dans ce contexte, il a cité le cas de la Libye «où fut menée une intervention militaire répondant à d'obscurs desseins contre laquelle nous avions pourtant vivement mis en garde les puissances initiatrices car nous pressentions qu'elle allait être lourde des pires périls pour non seulement la Libye mais également pour la région tout entière».

«Nos craintes se sont hélas vite confirmées et bien au-delà de ce que nous pouvions imaginer, lorsque, fuyant les bombardements, des groupes armés étrangers appartenant aux milices pro-colonel Kadhafi déferlèrent en nombre, sans être inquiétés, sur le Nord Mali à travers le Niger pour y proclamer l'indépendance de l'Azawad alors que l'encre du paraphe à un nouvel accord avec Bamako, facilité par l'Algérie, n'avait pas encore séché», a-t-il fait remarquer.

«Livrée à elle-même, la Libye sombre dans le chaos, un chaos sismement ou non nourri et entretenu par différents acteurs, transformée en un arsenal à ciel ouvert et en sanctuaire pour les groupes terroristes qui éten-



dirent peu à peu leur champ d'action à l'ensemble des vastes espaces sahéliens et au-delà, malgré une mobilisation plus grande des Etats de la région, une présence plus forte de troupes étrangères et le recours aux équipements de surveillance et de détection les plus performants», a-t-il expliqué. Il relève ainsi que ces faiblesses «résident aussi dans les insuffisances de l'architecture normative régionale et internationale mise progressivement en place pour lutter contre les différents espaces et moyens investis pour les besoins de l'action terroriste, en particulier en ce qui concerne la mobilité des terroristes, la mobilité de leurs ressources et la mobilité de leurs idées».

Comme elles résident, a-t-il poursuivi, dans la circulation et l'échange de l'information «en «temps réel et utile», dans la fourniture de l'assis-

tance technique et la formation «là où le besoin se fait lourdement ressentir, ainsi que dans une solidarité active et conséquente avec ceux qui en ont le plus besoin face à l'aggravation de la menace terroriste, particulièrement en Afrique».

Il a considéré que ces faiblesses résident également dans l'exigence d'une prise en charge «adéquante» et «responsable» des questions fondamentales du développement socio-économique, de la justice sociale, de la lutte contre les facteurs et les logiques de marginalisation et d'exclusion, y compris, a-t-il soutenu, l'islamophobie, de la promotion de la bonne gouvernance, des droits de l'homme et de l'Etat de droit dans le cadre de systèmes démocratiques «fondant leur légitimité sur la seule volonté souveraine des peuples et sur le verdict régulier des urnes».

SAHARA OCCIDENTAL - MAROC Hommage de l'EUCOCO au combat du peuple sahraoui pour le respect de ses droits fondamentaux

Le président de la Conférence européenne de coordination du soutien au peuple sahraoui (EUCOCO), Pierre Galand a rendu hommage mardi au «combat exemplaire» du peuple sahraoui pour le respect de ses droits fondamentaux et de sa souveraineté permanente sur ses ressources naturelles.

Dans une tribune publiée dans le quotidien belge «L'Echo» sous le titre «Le combat exemplaire du peuple sahraoui», Pierre Galand a affirmé que «l'inaction des Nations unies» face à l'occupation marocaine a amené le peuple sahraoui à reprendre le combat, «non pas celui des armes mais celui pour l'application et le respect strict de ses droits fondamentaux et pour la protection de ses riches ressources naturelles».

«La lutte des Sahraouis se poursuit toujours avec les instruments du droit», a-t-il assuré.

Cet ancien sénateur belge et président de l'association pour les Nations unies en Belgique francophone (APNU) a rappelé, dans ce contexte, que les Sahraouis, avec l'appui de l'Union afri-

caine (UA) qui a reconnu de longue date la République arabe sahraouie démocratique (RASD) proclamée par le Front Polisario, se sont adressés récemment à la Cour européenne de Justice (CJUE).

«Malgré les pressions et multiples chantages exercés par le Maroc, la Cour, en toute indépendance, a pris par deux fois des arrêts qui précisent que le territoire du Sahara occidental est bien distinct de celui du Maroc et que les produits en provenance du territoire sahraoui occupé, exportés par le Maroc vers l'UE, ne peuvent en aucun cas bénéficier des avantages octroyés par l'UE au Maroc dans le cadre de leurs accords de partenariat», a-t-il souligné.

Le 21 décembre 2016, la CJUE a rendu un jugement établissant clairement que les accords d'association et de libéralisation UE-Maroc ne s'appliquaient pas au territoire du Sahara occidental.

Dans son arrêt, la CJUE soulignait que «si l'accord devait s'y appliquer, il faudrait un consentement préalable du peuple sahraoui, c'est-à-dire du Front

Polisario, reconnu par l'ONU comme le représentant légitime du peuple du Sahara occidental depuis 1979».

Dans un autre arrêt rendu fin février, la CJUE a conclu également que l'accord de pêche conclu entre l'UE et le Maroc n'est pas applicable au Sahara occidental et aux eaux adjacentes à celui-ci.

La CJUE a estimé que l'inclusion du territoire du Sahara occidental dans le champ d'application de l'accord de pêche enfreindrait plusieurs règles de droit international général applicables dans les relations entre l'Union et le Royaume du Maroc, notamment le principe d'autodétermination.

Cette dernière décision de la Cour européenne de justice a provoqué la «fureur des Marocains» et mis les Européens dans un «gros embarras», selon Pierre Galand qui a affirmé que «depuis des années, ils ont signé des accords de pêche incluant les eaux très poissonneuses du Sahara occidental».

Des accords qui arrivent à leur terme au mois de juillet 2018. Le président de

l'Eucoco a rappelé, dans ce contexte, la décision prise en février par un tribunal sud-africain qui a ordonné la saisie d'une importante cargaison de phosphates transportés sous licence marocaine et dont il s'avère qu'elle provient du territoire sahraoui.

«La Haute Cour sud-africaine a lancé un signal fort visant à protéger les ressources du Sahara occidental en jugeant que les bénéfices de cette transaction commerciale revenaient aux autorités sahraouies représentées par le Front Polisario», a-t-il souligné.

Pierre Galand a jugé la décision de la Haute Cour sud-africaine «importante», estimant que ce jugement «fait écho aux arrêts de la Cour de justice européenne».

Il a alerté, à l'occasion, la firme belge Prayon qui importe énormément de phosphate labellisé Maroc. «Il lui appartiendra à l'avenir de s'assurer de la provenance exacte des phosphates importés sous peine de se voir attaquer par les vrais propriétaires de cette ressource rare: le peuple sahraoui», a-t-il mis en garde.

PALESTINE

Le gouvernement palestinien critique «le silence international» sur les crimes israéliens

Le ministère palestinien des Affaires étrangères a critiqué mardi «le silence international sur les crimes israéliens documentés» contre les Palestiniens, notamment à Gaza où 31 Palestiniens ont été tués et environ 2 500 autres ont été blessés par les forces d'occupation israéliennes.

Le ministère a publié un communiqué après la diffusion d'une vidéo montrant un sniper israélien heureux d'avoir touché un Palestinien à Gaza pendant les affrontements entre les forces israéliennes et les manifestants palestiniens le long de la frontière entre Gaza et l'occupant israélien.

«Le silence mondial face aux crimes et peines exemplaires commis contre les Palestiniens sans poursuites des Israéliens pour leurs crimes de guerre est considéré comme une contribution à ces crimes, ce qui n'est pas moins dangereux que les crimes eux-mêmes». Le ministère a également souligné qu'il suivait de près sa demande d'enquête sur les crimes israéliens contre les Palestiniens auprès de la Cour pénale internationale (CPI).

Il a ajouté que la vidéo montrait «l'étendue de la haine et du racisme» au sein de l'armée d'occupation israélienne et «le manque de valeurs humaines» des responsables israéliens dans les domaines de la sécurité, de l'armée et de la politique. La vidéo montre un soldat israélien pointant son arme vers un Palestinien debout dans un



groupe, à quelques centaines de mètres de la clôture marquant la frontière, qui ne représente aucune menace. Après avoir touché l'homme, le soldat est filmé exprimant sa joie et lui lançant des insultes. Depuis que le rassemblement a commencé le 30 mars à la frontière entre la bande de Gaza et Israël, au moins 31 Palestiniens ont été tués et environ 2 500 autres ont été blessés par les forces d'occupation israéliennes. Après la mort de

31 manifestants palestiniens depuis le 30 mars, le secrétaire général de l'ONU Antonio Guterres a réclamé une «enquête indépendante» sur l'usage par Israël de balles réelles.

La procureure de la Cour pénale internationale (CPI) a appelé dimanche à mettre fin au bain de sang orchestré par l'occupation israélienne dans la bande de Gaza, affirmant que la Cour pourrait juger les auteurs de «crimes de guerre».

SYRIE:

L'OMS exige un accès aux victimes d'une attaque chimique présumée à Douma

L'Organisation mondiale de la Santé (OMS) a «exigé» mercredi d'avoir accès «immédiatement» aux victimes d'une attaque chimique présumée à Douma en Syrie, a déclaré Peter Salama, chef des réponses d'urgence au sein de l'agence de l'ONU. «L'OMS exige un accès immédiat et sans restriction à la zone pour soigner les personnes touchées, pour évaluer l'impact sur la santé et pour fournir une réponse complète de santé publique», a déclaré Peter Salama, chef des réponses d'urgence au sein de l'agence de l'ONU, dans un communiqué. Citant des informations publiées par des organisations sanitaires locales à Douma (est de Damas), l'OMS a indiqué qu'«environ 500 patients présentaient des signes et des symptômes cohérents avec une exposition à des produits chimiques toxiques». «Il y avait des signes d'irritation grave des muqueuses, de problèmes respiratoires et de troubles du système nerveux chez les personnes exposées», selon le communiqué. L'OMS a livré à des cliniques des médicaments capables de traiter certains types d'agents chimiques, via des convois humanitaires déployés en Syrie au cours des dernières années. Le Conseil de sécurité de l'ONU a rejeté mardi, faute de voix suffisantes, un projet de résolution présenté par la Russie qui visait à soutenir une enquête à Douma en Syrie de l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques (OIAC). Basée à La Haye, l'OIAC a indiqué mardi qu'elle allait envoyer «sous peu» des enquêteurs à Douma, près de Damas. Ils doivent arriver «en fin de semaine», a assuré à l'ONU l'ambassadeur russe Vassily Nebenzia. «S'ils n'y arrivent pas», cela voudra dire qu'il y a «des jeux géo-politiques méprisables» et «des plans militaires agressifs», a-t-il ajouté.

RÉPUBLIQUE TCHÈQUE

Le président tchèque demande au Premier ministre de négocier avec les communistes et l'extrême droite

Le Premier ministre tchèque Andrej Babis, à la tête d'un gouvernement minoritaire, a déclaré mardi que le président lui avait demandé de négocier avec le parti communiste et la formation d'extrême droite SPD pour former un gouvernement.

«Le président a recommandé de poursuivre les pourparlers avec les communistes et le SPD», a déclaré M. Babis aux journalistes, ajoutant que les dirigeants de l'ANO se rencontreraient jeudi pour discuter des prochaines étapes. Le mouvement ANO de Babis a remporté les législatives d'octobre dernier, obtenant 78 sièges sur 200 au Parlement. Désigné Premier ministre en décembre, M. Babis a formé un cabinet minoritaire com-

prenant des experts sans étiquette, qui n'a pas obtenu la confiance du Parlement en janvier. Il a formellement démissionné mais reste en place jusqu'à la nomination d'un nouveau gouvernement. Après l'échec des négociations avec les sociaux-démocrates la semaine dernière, Babis a demandé l'aide du président de gauche Milos Zeman pour sortir de l'impasse.

Motivés leur refus par la mise en examen de M. Babis pour une fraude présumée aux subventions européennes, dans une affaire remontant à 2007-2008. M. Babis rejette ces accusations.

Selon les analystes, Babis pourrait demander aux communistes et au SPD, qui disposent de 37 sièges

au Parlement, de soutenir son gouvernement, sans les inviter toutefois à rejoindre son cabinet. Les députés d'ANO restaient partagés mardi à l'idée de négociations avec les deux partis, certains rejetant tout lien avec le SPD.

Milos Zeman, qui a été élu pour un second mandat de cinq ans en janvier, a déclaré qu'il rencontrerait le dirigeant communiste Vojtech Filip et le président de SPD Tomio Okamura cette semaine.

La Constitution tchèque prévoit jusqu'à trois tentatives de former un gouvernement, les deux premières étant pilotées par le président et la troisième par le chef de la chambre basse, poste occupé actuellement par un membre d'ANO.

ETATS UNIS-CORÉE DU NORD Washington discute avec Pyongyang du prochain sommet Trump-Kim



Washington a commencé à discuter avec la Corée du Nord pour préparer le futur sommet historique entre Donald Trump et Kim Jong Un, a confirmé mardi le département d'Etat américain.

«Je peux seulement confirmer que le gouvernement des Etats-Unis est engagé dans des discussions avec la Corée du Nord au sujet de notre prochaine rencontre», a dit à la presse à Washington la porte-parole de la diplomatie américaine Heather Nauert.

«Je ne peux pas dire qui précisément, mais c'est un vaste processus qui implique plusieurs agences de l'administration», a-t-elle ajouté. Un responsable américain avait déjà rapporté que Pyongyang avait confirmé directement aux Etats-Unis être prête à discuter avec eux d'une «dénucléarisation de la péninsule coréenne» -- sans que l'on sache à ce stade si ce concept recouvre les mêmes réalités pour les Américains et les Nord-Coréens --. Mais c'est la première fois depuis l'annonce d'un sommet Kim-Trump, initialement proposé en mars par la Corée du Nord par l'intermédiaire de la Corée du Sud et aussitôt accepté par le président américain, que l'administration américaine fait officiellement état de contacts directs. Le sommet devait initialement avoir avant fin mai, mais Donald Trump a dit lundi qu'il rencontrerait Kim Jong Un «en mai ou début juin». Le dirigeant nord-coréen a lui pour la première fois publiquement évoqué un «dialogue» avec les Etats-Unis, selon des propos rapportés mardi par l'agence officielle nord-coréenne KCNA, mais toutefois citer le nom de Donald Trump.

PAKISTAN - TURQUIE

Le Pakistan et la Turquie achèvent une exercice naval au sud du Pakistan

Le Pakistan et la Turquie ont achevé mardi un exercice naval conjoint de quatre jours dans la ville portuaire de Karachi, au sud du Pakistan, a rapporté un média local.

«Le principal objectif de l'exercice était de renforcer l'interopérabilité entre les marines des deux pays frères», est-il indiqué dans un communiqué de presse diffusé par la marine pakistanaise.

L'exercice conjoint a couvert un large éventail d'opérations maritimes,



notamment des missions aérienne et anti-sous-marine ainsi que des

manoeuvres et des exercices de communication. Des exercices de lutte contre la piraterie ont également été effectués dans le cadre desquels des équipes d'arraisonnement ont procédé à des opérations d'arraisonnement d'un vaisseau suspect, poursuit le communiqué. Des officiers des marines des deux pays ont salué le professionnalisme de leurs homologues et ont dit être satisfaits que l'ensemble de l'exercice ait été couronné de succès.

ALLEMAGNE

Mort du prix Nobel de physique allemand Peter Grünberg

L'Allemand Peter Grünberg, colauréat en 2007 avec le Français Albert Fert du prix Nobel de physique pour leur découverte d'une technologie sur la miniaturisation des disques durs, est mort, a annoncé lundi le centre de recherche allemand où il enseignait.

«Le Centre de recherche de Jülich pleure la disparition du professeur Peter Grünberg. Le Prix Nobel de physique et scientifique (...) est mort la semaine dernière à Jülich à l'âge de 78 ans», a déclaré dans un communiqué cette institution située dans l'ouest de l'Allemagne.

«Avec lui, nous perdons un scientifique exceptionnel qui a établi de nouveaux critères dans le domaine de la recherche sur les solides», a dit le patron du Centre de recherche de Jülich, Wolfgang Marquardt, cité dans le communiqué.

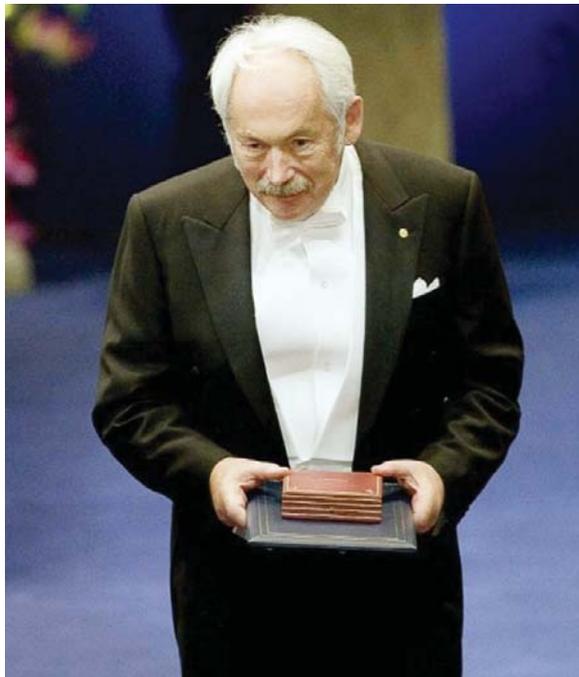
Peter Grünberg et le Français Albert Fert avaient décroché en 2007 le prix Nobel de Physique pour leur découverte de la magnétorésistance géante (GMR), une technologie récente qui permet de lire l'information stockée sur les disques durs.

Les deux lauréats avaient découvert la GMR en 1988, au cours de travaux réalisés séparément. Le GMR a notamment un impact important sur les technologies de l'information et de la com-

munication. Elle a notamment permis de mettre au point des têtes de lectures qui équipent aujourd'hui tous les disques durs. Peter Andreas Grünberg, fils d'ingénieur né le 18 mai 1939 à Plzen, dans l'actuelle République tchèque, a grandi à Lauterbach avant de faire ses études de physique à Francfort, puis à Darmstadt. De 1969 à 1972, après son doctorat, il a travaillé au Conseil national de recherches du Canada à Ottawa.

A partir de 1972, il a travaillé au Centre de recherches de Jülich. Il a régulièrement enseigné à Cologne et a mené des recherches dans l'Illinois (Etats-Unis) dans les années 1980 et au Japon en 1998.

Marié et père de trois enfants âgés de 26, 31 et 34 ans, il était à la retraite depuis 2004. En janvier 2007, MM. Grünberg et Fert avaient déjà reçu ensemble un prix pour leurs travaux sur la magnétorésistance géante, le Japan Prize, une autre distinction scientifique très prestigieuse.



ESPACE La Chine lance des satellites de télédétection Yaogan-31



Le premier groupe de satellites chinois de télédétection Yaogan-31 a été envoyé dans l'espace mardi depuis le centre de lancement de satellites de Jiuquan, dans le nord-ouest de la Chine. Ces satellites ont été transportés par une fusée Longue Marche-4C, soit la 271^e mission de la famille de fusées Longue Marche. La mission a également permis de placer en orbite un satellite d'essai de micro et nanotechnologies. Les satellites seront utilisés pour étudier l'environnement électromagnétique et mener des tests technologiques concernés. La Chine a lancé le premier satellite de la série Yaogan, baptisé Yaogan-1, en 2006.

APS

Publicité

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Ministère de la solidarité nationale, de la famille et de la condition de la femme

Direction de l'action sociale
et de la Solidarité
de la wilaya de Souk Ahras

Numéro d'identification fiscale : NIF : 199641019000332

Avis d'attribution provisoire

Conformément aux procédures de l'article 82, paragraphe 04, du décret présidentiel 15/247 en date du 16/09/2015, contenant l'organisation des marchés publics et les mandats de l'annexe générale. La direction de l'action sociale et de la solidarité de la wilaya de souk Ahras informe tous les fournisseurs qui ont répondu à l'annonce d'une demande d'offre ouverte avec exigence de capacités minimales N°01/2018, parue dans la presse quotidienne les journaux (DK.NEWS du 24.03.2018 EL MEHOUAR EL YAOUNI المحور اليومي du 25/03/2018) que la Commission de d'ouverture et d'évaluation attribue provisoirement l'opération comme suit :

Le fournisseur	Le montant en DA	Delai de livraison	Note technique	observation
Societe Al bayane DJOUIMAA IBRAHIM Commerce de gros Pour les produits liés à la nutrition humaine	16.231.579.92	12 jours	70.33	Moins disant

Tous les fournisseurs qui s'y opposent à ce choix peuvent demander un recours auprès du Comité des marchés publics de la wilaya de souk Ahras dans un délai maximal de dix 10 jours à compter de la première date de la parution de cette annonce dans les journaux .

- Passé ce delai ,aucun recours ne sera pris en consideration.

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE BISKRA

Direction de l'urbanisme et de l'architecture et de la construction
NIF : 097507019069808

Avis d'Infructuosité

De L'appel d'Offre National Ouvert Avec Exigence de Capacités

Minimales N° 32 /2017

N° OPERATION : NK5.721.2.225.107.03

Conformément au dispositions du décret présidentiel N° 15/247 du 16/09/2015 Portant réglementations du marchés publics et des délégations de service public .

La Direction de l'Urbanisme ; de l'architecture et de la Construction de la Wilaya de Biskra déclaré l'Infructuosité de L'appel d'Offre National Ouvert Avec Exigence de Capacités Minimales N°32/2017, paru dans les journaux Saout El Ahrar du 08/01/2018 et le DK News le 08/01/2018 pour la selection des Entreprises pour la Realisation des Travaux Quartier Centre Ville Commune de Djamourah Lot : Voirie

A été déclaré Infructuosité (aucun pli n'est parvenu)

Tous soumissionnaire contestant ce choix peut introduire un recours dans un délai de (10) dix jour au commission du Marché publics de wilaya de Biskra à compter de la première parution du présent avis aux quotidiens nationaux conformément à l'article 82 du decret précité.

ORAN: Participation d'une trentaine d'artistes au salon des métiers de la culture

Une trentaine d'artistes toutes catégories confondues, ainsi qu'une quinzaine d'institutions prennent part au Salon des métiers de la culture, ouvert mardi à Oran, a-t-on appris auprès des organisateurs.

Organisé par l'association culturelle «Jeune Talent, Jeune Espoir» (JTJE) en partenariat avec la direction de la culture au niveau du siège de la «Pépinière d'entreprises» à Hai Ousama (ex Boulanger), ce salon de deux jours réunit des artistes de divers horizons, ainsi que des institutions étatiques (école des beaux arts, TRO, direction de la culture), en plus d'associations artistiques, a indiqué Naceur Mohamed Amine, président de l'association JTJE.

En plus d'une grande exposition, organisée par les artistes participants, un programme de conférences sera animé sur divers thèmes abordant, entre autres, la gestion de la carrière artistique, les échanges interculturels, la médiation culturelle et le marketing culturel,

a-t-il fait savoir. L'organisation de cette rencontre s'inscrit dans le cadre du projet «La culture est mon métier», porté par l'association JTJE dans le cadre du Programme d'Appui Jeunesse-Emploi (PAJE), souligne M. Naceur, ajoutant que le projet vise à faire valoir le savoir-faire associatif dans la scène professionnelle en formant des jeunes demandeurs d'emploi au métier de médiateur culturel.

Le projet a permis la formation de 13 médiateurs culturels, a fait savoir le président de JTJE, expliquant qu'un médiateur culturel, également appelé «chargé de projet culturel», est une interface entre le public et l'œuvre artistique.

«Son métier inclut la communication et la gestion. Il peut aussi coordonner toutes sortes



d'activités: programmation, promotion auprès des médias, suivi budgétaire et collaboration avec les artistes», a-t-il expliqué.

Ce salon, qui représente la troisième phase du projet, a pour objectif d'appuyer l'em-

ployabilité des jeunes médiateurs culturels dans le marché du travail, d'une part, et valoriser le métier de médiateur culturel qui se développe de manière exponentielle dans le milieu associatif, a-t-on encore souligné.

ORAN La générale de «Rihla Masrahia» présentée dimanche

La générale de la pièce «Rihla Masrahia» sera présentée dimanche prochain au Théâtre régional d'Oran (TRO) «Abdelkader Aloulou», a-t-on appris mardi de son metteur en scène, Samir Zemmouri. Le réalisateur a souligné que la production de cette nouvelle œuvre dans le cadre du programme d'actions de l'association «Fen Nachit» couronne un stage au profit d'un groupe de jeunes dramaturges ayant suivi une formation sur les bases de l'art théâtral de six mois, qui a pris fin en mars dernier. «Nous avons envisagé de clôturer cette session de formation sur les bases du quatrième art dont ont bénéficié

quelque 60 stagiaires des deux sexes avec cette œuvre reflétant le travail d'artistes stagiaires disposant d'énergie et de capacités artistiques importantes», a souligné M. Zemmouri qui dirige cette session de formation avec des experts en scénographie et son. Les rôles dans cette pièce de 70 minutes sont interprétés par 30 stagiaires et tournent autour de quatre thèmes. Cette œuvre théâtrale comporte des séquences sur l'action fidai lors de la guerre de libération nationale pour mettre en exergue les sacrifices et le combat du peuple pour le recouvrement de la souveraineté nationale.

COLLOQUE DE LINGUISTIQUE : Appel à définir les fondements d'une théorie de linguistique arabe

Les participants au 2ème colloque international de linguistique intitulé «vers une théorie linguistique arabe» ont appelé, mardi au terme de leurs travaux à l'université Bachir El-Ibrahimi de Bordj Bou Arreridj, à «définir les fondements d'une théorie de linguistique arabe». Les intervenants lors du colloque, venus de plusieurs universités du pays, ont également relevé l'importance de développer une

telle approche à mêle de «produire des idées neuves». Salah Belaid, président du Haut conseil de la langue arabe (HCLA), a estimé que la production d'idées neuves «exige de développer les clés opératoires d'une approche épistémologique consciente de l'héritage de la grammaire arabe et maîtrisant à la perfection le discours de la linguistique moderne, outre une formation solide des étudiants

universitaires dans cette spécialité». Les conférenciers ont également appelé à encourager par ailleurs rencontres, à donner à ce colloque une dimension internationale et à en publier les actes sur le site de l'université.

Le colloque de linguistique a été organisé conjointement par la faculté des Lettres et Langues de l'université Bachir El-Ibrahimi et le Haut conseil de la langue arabe.

LE 27 AVRIL PROCHAIN La troupe britannique «Company Chameleon» à l'affiche du Théâtre d'Oran

La troupe britannique de danse contemporaine «Company Chameleon» sera à l'affiche du Théâtre régional d'Oran «Abdelkader Aloulou» (TRO) le 27 avril prochain, a-t-on appris du directeur de cette structure culturelle.

Cette troupe basée à Manchester donnera au TRO son premier spectacle dans le cadre de la 19ème édition du Festival culturel européen en Algérie, a précisé à l'APS Mourad Senouci. La «Company Chameleon» est connue tant au Royaume-Uni qu'à l'échelle internationale pour la qualité et l'originalité de ses productions artistiques, a-t-il souligné.

Le public oranais découvrira à l'occasion le talent des artistes hôtes qui se produiront sur la scène du TRO le 27 avril à partir de 18 heures, a indiqué le responsable du TRO.

Ce spectacle est proposé par le «British Council Algeria», institution gouvernementale du Royaume-Uni dédiée à l'enseignement de l'anglais ainsi qu'à l'éducation, aux arts et à la culture britannique, présente dans une centaine de pays dont l'Algérie depuis 1962. La nouvelle édition du Festival culturel européen en Algérie est prévue du 26 avril au 13 mai avec plusieurs activités au menu, et ce, dans les wilayas d'Alger, Annaba, Constantine, Oran et Tlemcen.

JIJEL : Des déclamations de «haute volée» à l'ouverture de la manifestation Okadiate de la poésie maghrébine

Des déclamations de «haute volée» ont ravi le public mardi à la salle Soumam de Jijel à l'ouverture de la manifestation culturelle «Okadiate de la poésie maghrébine».

Placé sous le thème «la poésie et la conscience nationale», ce rendez-vous culturel a vu défiler à la tribune les poètes Mouiz Okachi (Tunis), Youcef Atef (Lybie), Salah Souied, Zoubir Derdouch, Mohamed Djerboua et Nouredine Derouiche (Algérie) qui se sont relayés pour offrir un voyage à travers la beauté et la subtilité du poème arabe «relatant» la patrie et la nation arabe

Un hommage au poète palestinien Mahmoud Derwiche (1941-2008) a été rendu à travers un montage de son poème «Limadha

tarakta al hissana wahidan» (Pourquoi astu laissé le cheval à sa solitude) mis en scène par le réalisateur Nacer Khellaf.

La trame de cette œuvre retrace la tragédie palestinienne et l'attachement d'un père et son fils à leur terre spoliée et l'espoir d'un imminent retour chez eux après plusieurs années d'exil forcé. Elle répond à la question qui tourmente l'enfant à travers la strophe de Derwiche, «EL Bouyout tamout Ida ghaba soukenouha». (En l'absence des leurs, les maisons meurent) devant un public admiratif et ému.

Plus 40 poètes venus de plusieurs wilayas du pays, de la Tunisie et de la Libye prendront part à ces Okadiate de la poésie maghrébine, manifestation de deux jours, ou-

verte en présence es autorités locales.

A l'initiative de la direction locale de la culture et en coordination avec la ligue locale des écrivains, cette manifestation culturelle maghrébine connaîtra l'animation d'une communication sur «le rôle de la poésie dans la conscience arabe» par Dr Larbi Dehou et la projection d'un documentaire sur les activités de la ligue des écrivains de Jijel.

Selon la directrice de la Culture, Salima Gaoa, cette manifestation se veut un cadre d'échange entre les poètes maghrébins et un outil pour la promotion de l'action culturelle et littéraire dans la wilaya. Plusieurs poètes et hommes de lettres ont été honorés à l'ouverture de ce rendez-vous culturel.

HISTOIRE

TLEMCEN: Commémoration du 56^e anniversaire de la mort du chahid Lazaar Menaouer

Le 52ème anniversaire de la mort du moudjahid, le lieutenant Lazaar Menaouer a été commémoré, mardi, dans la commune d'El Bouihi (Tlemcen), en présence des autorités de wilaya.

La cérémonie de commémoration de cet anniversaire abritée par le lycée baptisé au nom du moudjahid défunt a été marquée par des témoignages mettant en exergue ses qualités et des positions nobles et son sens de l'organisation au sein de la glorieuse Armée de libération nationale (ALN) et de planification et de préparation des batailles livrées à l'armée coloniale française à El Bouihi pendant la glorieuse guerre de libération nationale.

Le directeur des moudjahidine, Hachemi Afif a souligné, à cette occasion, que le héros Lazaar Menaouer fut un des hommes qui ont montré une farouche résistance face aux forces ennemies participant à plusieurs batailles qui ont eu lieu à El Bouihi dont celle de Gnater, Bouihi, Dar El Mahalla et Ghirane Bouhriz.

Le moudjahid Basri Boumediène, un compagnon d'arme durant la lutte armée a évoqué les hauts faits de la bataille de Gnater où le chahid Lazaar Menaouer est tombé au champ d'honneur, rappelant que c'est lui qui avait planifié d'assurer une protection à une katiba de moudjahidine pour passer à travers la bande frontalière ouest du pays et s'introduire en Algérie en avril 1961.

L'universitaire en histoire et géographie au lycée Lazaar Menaouer a déclaré que la région de Bouihi comptait six postes militaires français totalisant plus de 1.700 soldats durant la guerre de libération que les moudjahidine connaissant bien les reliefs de cette régions avaient mis à rude épreuve dans plusieurs opérations spéciales d'acheminement des armes entre l'Algérie et le pays voisin.

Le chahid appelé «Belgamra», natif en 1928 au village «Sehb El Ayat» dans la commune de Bouihi, a rejoint les rangs de l'Armée de libération nationale en 1956. Ayant fait son instruction aux bases arrières au Maroc, il fut transféré au poste de Bouzaatout à Théniet Ramla à Djebel Asfour (Tlemcen) où il a participé à plusieurs batailles.

Lazaar Menaouer a été décoré de plusieurs grades à l'ALN et a dirigé avec son escadron l'opération de communication, de financement et de soutien. Il tomba au champ d'honneur succombant à des blessures lors de la bataille d'El Gnater qui a eu lieu sur la bande frontalière ouest du pays en avril 1961 et où il a réussi avec ses compagnons à frayer passage à une katiba de moudjahidine pour rentrer du pays voisin en Algérie.

La cérémonie de commémoration a été mise à profit pour honorer la famille du chahid Lazaar Menaouer et son compagnon Basri Boumediène. Elle a également donné lieu à des activités dont une représentation théâtrale pour enfants sur la glorieuse révolution de novembre et des chants patriotiques du faoujd scouts «Ettalaia El Badissia» de Bouihi.

Mots fléchés géants de force 1 à 3 n°544

relations amicales empailage	caricaturèrent cru espagnol	parasite de colon prendras un repas	royaume arabe enlèvement	danceuse	accessoires de cuisinier	tuent trivialement chef cuisinier
calomnierai chardonneret			surfaces herbues généteurs	ennuis de moteur bien aiguisé	cri de Madrid mesure agraire	
bassins peinture à bois						ville de fouilles
			comme		ancienne piécette	
parle	lipide de barde potentielle		incendie embellis	raccommode rester en surface		roque de vers bœufs disparus
thymus du veau éclats ironiques		terrain matières fécales		certain final		content
embrasade très commun			traîna-sèrent		lanceuse d'Ariane super-posai	
			créatures insonorisent			chauffeur d'Égypte canal de salin
pirouettes petit volatile	embourbent petit volatile			quies cacherais		genre de lentilles drame de samouraï
pronom masculin très crue		lame d'araire belle araignée		scie à main engins de levage		
		lippe trésor en lingot			résumé de litanie en outre	
se relayerait	drap de cercueil tenue de rat			chanson bon pour le service		toile de sac
brillé petit voilier		état de droqué			porteur d'armes voisine de Dijon	mot personnel poil à rimmel
			insecticide			obtenu
sans effets		mortiers de terre			vieille bête de meute	

Solution

C'est arrivé un 12 avril

Sudoku n°1844

2	5	7	3	4	9	6	8	1
9	1	4	5	8	6	2	7	3
6	3	8	1	2	7	5	9	4
7	2	5	9	3	8	4	1	6
8	6	1	2	5	4	7	3	9
3	4	9	7	6	1	8	2	5
5	8	3	4	1	2	9	6	7
4	7	2	6	9	3	1	5	8
1	9	6	8	7	5	3	4	2
4	3	5	2	9	7	1	8	6
7	8	6	3	5	1	2	4	9
2	1	9	8	6	4	7	5	3
5	4	1	8	2	7	6	9	3
3	2	9	6	4	5	8	7	1
8	6	7	9	1	3	5	2	4
7	8	4	5	3	9	1	6	2
9	3	6	1	7	2	4	5	8
2	1	5	4	6	8	7	3	9
6	7	2	3	8	4	9	1	5
1	5	8	2	9	6	3	4	7
4	9	3	7	5	1	2	8	6

Mots Croisés n°1844

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J
1	M	A	N	D	A	R	I	N	E	S
2	A	C	I	E	R	B	A	T	I	
3	J	O	L	I	M	E	N	T	L	
4	O	N	F	E	U	A	L	E		
5	R	I	C	I	N	E	L	A	N	
6	A	T	H	E	I	S	M	E	C	
7	T	A	R	E	T	E	D	E		
8	I	S	B	A	A	T	R	E		
9	O	V	O	I	N	S	E	M	U	
10	N	A	T	T	E	E	S	I	S	

Grille géante n°544

C	R	V	E	P	R	D						
T	A	X	I	D	E	R	M	I	E	O	L	E
M	E	D	I	R	A	I	R	A	T	E	S	
T	A	R	I	N	P	R	A	I	R	I	E	S
R	E	C	E	P	T	A	C	L	E	S	O	
L	A	S	U	R	E	T	E	L	S	O	U	
D	E	L	A	I	S	E	N	T	O	U	D	
D	E	V	I	S	E	F	E	U	I	R	E	
R	I	S	S	O	L	S	U	R	N	E	N	
R	I	R	E	S	R	O	D	E	R	E	N	T
E	T	R	E	I	N	T	E	S	A			
U	S	U	E	L	E	T	R	E	S	R	A	
E	N	L	I	S	E	N	T	E	R	S		
V	O	L	T	E	S	R	I	A	N	T	E	S
I	L	S	O	C	R	E	G	O	I	N	E	
O	S	E	E	L	E	V	R	E	E	T	C	
L	I	P	O	E	L	E	A	I	R	H		
A	L	T	E	R	N	E	R	A	I	T	J	E
L	U	I	T	R	I	P	E	C	U			
C	O	T	R	E	A	N	T	I	M	I	T	E
N	U	E	P	I	S	E	S	L	E	U		

2010 - Décès du syndicaliste québécois Michel Chartrand, atteint d'un cancer, à l'âge de 92 ans.
 2010 - Décès du syndicaliste québécois Michel Chartrand, atteint d'un cancer, à l'âge de 92 ans.
 2007 - Les hôpitaux juifs de Montréal et de Laval renoucent à régenter l'alimentation des patients et du personnel non juifs.
 2002 - Un coup d'État militaire au Venezuela chasse provisoirement le président Hugo Chavez, qui fera son retour triomphal à Caracas deux jours plus tard.
 2001 - L'otage américain Jeffrey Schilling, enlevé en août 2000 par des rebelles du groupe Abou Sayaf, est libéré par l'armée philippine.
 2000 - Un traversier surchargé coule, aux Philippines, et 150 personnes périssent.
 1997 - La cathédrale de Turin est dévastée par un important incendie, mais les pompiers réussissent à sauver le Saint Suaire des flammes.
 1994 - Le gouvernement rwandais quitte Kigali en demandant à la population, à la radio, d'aider l'armée face aux rebelles.
 1992 - Ouverture du parc Euro Disney à Marne-la-Vallée près de Paris.

HANDBALL / JEUX MÉDITERRANÉENS 2018 (PRÉPARATION)/ ALGÉRIE : Le Sept national reprend du service

La sélection algérienne de handball, seniors messieurs, entame sa préparation aux Jeux méditerranéens 2018, prévus du 22 juin au 1er juillet à Tarragone (Espagne), avec un stage qui se déroulera du 11 au 14 avril à Zéralda (Alger), a annoncé la Fédération algérienne de handball (FAHB) mardi. Pour ce stage, le premier depuis la CAN-2018 disputée fin janvier au Gabon, le staff technique composé du duo Sofiane Hiouani - Zineddine Mohamed-Seghir, a convoqué 26 joueurs évoluant dans le championnat national. La FAHB a également dévoilé une liste élargie de 30 joueurs incluant ceux évoluant à l'étranger. Les entraînements du Sept national se dérouleront à la salle de Bousmaïl (Tipasa). Lors de la dernière CAN au Gabon, l'Algérie avait terminé à la 6e place du tournoi, son plus mauvais classement dans l'histoire de la compétition, après sa défaite en match de classement pour la 5e place face au Gabon (23-24).

Liste des joueurs convoqués pour le stage prévu du 11 au 14 avril :

GS Pétroliers : Abdellah Benmenni, Ghedbane Khefifa, Riad Djermouli, Boussaid Ahmed, Berriah Abderrahim, Berkous Messaoud, Chehbour Ryad, Anis Zamoum, Alaeddine Hadidi.
CRBB Arréridj : Nourddine Hellal, Lali Bouchertit, Abdelkader Makhlof, Mohamed Griba, Bourriche Mouloud.
CRB Baraki : Hadj Sadok Mustapha, Ayoub Abdi, Abderaouf Djallabi, Abdellah Zenadi, Oussema Sekai.
JSE Skikda : Naim Zoheir, Saker Redouane, Reda Idri.
ES Ain Touta : Hamoud Ayat Allah Koumeyni, Oussema Louchen.
IC Ouargla : Kheiridine Romache.
NADIT Alger : Walid Amoura.

INFRASTRUCTURES Mise en exploitation de plusieurs infrastructures sportives à Constantine et Hama Bouziane

Plusieurs infrastructures relevant du secteur de la jeunesse et des sports ont été mises en exploitation mardi dans les communes de Hama Bouziane et de Constantine. Au cours d'une cérémonie présidée par le chef de l'exécutif local, Abdessamie Saïdoune, le nouveau stade de la commune de Hama Bouziane, d'une capacité de 2.000 places a été mis en exploitation. Equipé de toutes les commodités modernes, à savoir, une pelouse en gazon synthétique, des tribunes dotées de sièges, une cabine de presse, trois (3) vestiaires, dont un (1) pour les arbitres, une administration, une salle de réunion et une salle de soin, le nouveau stade de Hama Bouziane a nécessité une enveloppe financière de 300 millions de dinars. Il dispose également d'une piste d'athlétisme, d'une salle de boxe, une salle d'arts martiaux (judo, karaté, takwando), une salle de musculation et une salle dédiée au sport féminin, selon les explications fournies sur place. Une unité de wilaya de santé sportive a été également inaugurée au chef lieu de wilaya devant assurer les soins médicaux aux sportifs des différentes disciplines et accompagner et assister le mouvement associatif, a-t-on noté. Première du genre à l'échelle nationale, cette infrastructure, au cœur du complexe sportif de la wilaya est dotée entre autres d'un sauna et d'un jacuzzi sportifs, et encadrée par cinq (5) médecins spécialistes en orthopédie, cardiologie et en physiothérapie, a indiqué le directeur de la jeunesse et des sports (DJS), Syafi Yacine. Le nouveau siège du CS Constantine d'une superficie de 3.000 m2 et qui a nécessité une enveloppe financière de l'ordre de 64 millions de dinars, est également doté d'une auberge pour les membres de l'équipe, aménagé en 12 chambres, d'un réfectoire et d'un espace de loisirs, a-t-on noté.

APS

JUDO / CHAMPIONNATS D'AFRIQUE 2018 SENIORS : L'Algérie avec 19 athlètes à Tunis

Le judo algérien sera représenté par dix-neuf judokas (10 messieurs et 9 dames) aux Championnats d'Afrique «seniors», prévus du 12 au 15 avril à Tunis (Tunisie), a appris l'APS auprès du directeur technique national (DTN) de la Fédération algérienne de judo (FAJ), Salim Boutabcha.

Chez les messieurs, la Direction technique nationale (DTN) de la FAJ a décidé d'engager : Salim Rebahi (-60 kg), Houd Zourdani (-66 kg), Nourine Fethi (-73 kg), Ismaïl Mohamed Ali Akacha (-81 kg), Abderrahmane Benamadi (-90 kg), Lyès Bouyacoub (-100 kg), Bilal Belhimer (-100 kg), Mohamed-Amine Tayeb (+100 kg), Nadjib Temmar (+100 kg) et Mohamed Sofiane Belreka dans la catégorie «Open».

Chez les dames, la DTN a sélectionné Hadjer Meccerrem (-48 kg), Meriem Moussa (-52 kg), Faiza Aïssahine (-52 kg), Yamina Halata (-57 kg), Amina Belkadi (-63 kg), Imene Agouar (-63 kg), Souad Bellakehal (-70 kg), Kaouther Ouallal (-78 kg), Sonia Asselah (+78 kg).

"Nous avons donné la priorité aux champions d'Algérie, alors que les remplaçants sont les champions d'Afrique de l'an dernier. Cette échéance permettra à la DTN d'évaluer nos judokas avant d'aborder les prochains Jeux méditerranéens prévus à Tarragone l'été prochain", a indiqué à l'APS, Boutabcha.

Selon la même source, la liste des judokas algériens qui prendront part aux championnats du monde, sera finalisée à l'issus des rendez-vous tunisien et espagnol.

"Après le déroulement des championnats d'Afrique et les Jeux méditerranéens, nous dévoilerons la liste des athlètes algériens qui défendront les couleurs nationales aux championnats du monde. Il faut savoir que ces championnats d'Afrique ne sont pas qualificatifs pour les Jeux



olympique 2020", a-t-il précisé. Interrogé sur les objectifs du judoka algérien en terres tunisiennes, le DTN a affirmé que les Algériens viseront le podium "par équipes" et le maximum de médailles en "individuel".

"Nous visons le podium par équipes et essayé de rafler le maximum de médailles en individuel. Ces championnats s'annoncent difficiles surtout par rapport aux coulisses et à l'arbitrage. Nous allons faire de notre mieux pour représenter dignement les couleurs nationales", a-t-il dit.

Pour bien aborder cette échéance continentale, les équipes nationales ont pris part à des stages de préparation en Algérie.

"Les seniors messieurs ont participé à un stage de préparation à Médéa durant 20 jours sous la conduite

des entraîneurs nationaux Ben Yakhlef Ammar et Mezi Nacer, alors que les dames étaient regroupées à hôtel Ryad de Sidi Fredj (Alger) avec les entraîneurs Rabahi Omar et Sadari Mohamed", a-t-il expliqué.

Au total, 176 judokas (107 messieurs et 69 dames) issus de 25 nations prendront part à ces championnats d'Afrique.

Les épreuves individuelles sont prévues, du 12 au 14 avril, alors que la compétition par équipes se disputera le 15 du même mois. La délégation algérienne est à pieds d'œuvre depuis mardi, alors que son retour est programmé le 16 avril.

Lors de la précédente édition disputée dans la capitale malgache Antananarivo, l'Algérie avait remporté haut la main le titre africain avec un total de 20 médailles (9 en vermeil, 5 en argent et 6 en bronze).

PROTECTION CIVILE

Les jeunes éléments de la Protection civile doivent s'inspirer du courage et de la compétence de leurs aînés

Le Directeur général de la protection civile, le Colonel Mustapha Lahbiri, a appelé mardi à Mascara les jeunes éléments de ce corps de secours à suivre l'exemple de leurs aînés en matière de compétence et de courage dont ils ont fait preuve pour sauver des personnes et leurs biens. Intervenant à l'ouverture des phases qualificatives régionales du challenge national des sports adaptés au métier d'agent de la protection civile, qui a eu lieu au complexe sportif de l'Unité Africaine, le Colonel Mustapha Lahbiri a souligné que les éléments de la protection civile de différents grades ont fait montre d'un grand

courage et de compétences distinguées lors des opérations d'intervention et de sauvetage menées dans le pays ou à l'étranger, comme le reconnaissance, a-t-il dit, les différentes instances et organisations internationales.

Le DGPC a ajouté que le devoir impose aux nouveaux éléments de la protection civile algérienne de suivre l'exemple de leurs aînés pour préserver la sécurité des personnes et des biens et renforcer la notoriété dont jouit ce corps. Il a rappelé que les éléments de la protection civile de toutes les wilayas du pays se sont trouvés à Mascara en 1994 pour porter secours

aux populations frappés par le séisme de la région de Béni Chougrane.

Ces mêmes éléments se retrouvent aujourd'hui à Mascara pour prendre part à un autre regroupement à portée sportive compétitive qui renforcera leurs capacités physiques et mentales, et leur permettra d'acquiescer des techniques opérationnelles, a-t-il précisé. Le DGPC a souligné que les compétitions sportives organisées entre différentes unités font partie de la préparation de ces agents dans leurs missions quotidiennes et représentent une continuité aux efforts déployés pour développer le sport en général dans le

secteur de la protection civile. Le colonel Mustapha Lahbiri avait procédé à l'ouverture de ces phases qualificatives régionales marquées par la participation de 700 agents représentant 17 wilayas de l'Ouest et Sud Ouest du pays, engagés dans 14 spécialités sportives qualificatives aux finales, prévues en mai prochain à Annaba.

Il a inauguré à cette occasion l'unité secondaire de la protection civile à Sig qui vient renforcer les unités en place au nord de la wilaya de Mascara, région marquée par un trafic routier dense sur tous ses axes dont l'autoroute Est-Ouest et la RN 4.

CYCLISME

Course régionale cycliste jeunes catégories demain à Boufatis (Oran)

Une course régionale cycliste de jeune catégories aura lieu vendredi dans la commune de Boufatis d'Oran, a-t-on appris mardi auprès des organisateurs.

Organisée par la ligue oranaise de cyclisme en collaboration avec la Direction de la jeunesse et des sports de la wilaya, cette manifestation spor-

tive verra la participation de plus de 80 jeunes cyclistes représentant des clubs des ligues de Sidi Bel-Abbès, Aïn Témouchent, Mostaganem et Oran dans les catégories enfants, minimes et cadets.

Cette course régionale se déroulera sur un circuit fermé de 16 kilomètres. Les enfants devront parcourir cette

distance en un tour, les minimes en deux tours et cadets en trois tours.

Cette course de la petite reine, inscrite dans le cadre du calendrier de la ligue oranaise de cyclisme, est la huitième manifestation après celle organisée le mois de février dernier à Misserghine.

FOOTBALL / LIGUE 2 MOBILIS (26E JOURNÉE) : Le choc MO Béjaïa - AS Aïn M'lila à l'affiche

Le choc MO Béjaïa - AS Aïn M'lila, entre le leader qui recevra son Dauphin, sera à l'affiche de la 26e journée de Ligue 2 Mobilis de football, prévue ce week-end, et qui sera marquée également par d'autres chauds duels, entre autres GC Mascara - WA Tlemcen pour le maintien.

Seuls à la première place depuis la précédente journée et leur triomphe dans le grand derby de Béjaïa contre la JSMB (2-0), les Crabes sont déjà soumis à rude épreuve en quête de défendre ce trône fraîchement conquis, car appelés à défier l'ancien leader, aujourd'hui Dauphin, et qui se porte relativement bien en ce moment, comme en témoignage sa dernière victoire contre la coriace équipe de l'ASM Oran (2-1).

Cependant, il est attendu au tournant par plusieurs concurrents qui guettent la moindre occasion de le coiffer au poteau dans cette dernière ligne droite du parcours, le MOB n'aura aucun droit à l'erreur face à l'ASAM, surtout qu'il bénéficiera de l'avantage du terrain et du soutien de ses fidèles supporters pour la deuxième fois consécutive.

Même si l'objectif est diamétralement opposé, l'enjeu sera tout aussi important dans le duel GC Mascara - WA Tlemcen, entre le dernier qui recevra le 11e, car l'issue de cette confrontation entre mal-classés peut s'avérer déterminante dans la course au maintien, surtout qu'il ne reste plus que cinq journées avant la tombée de rideau.

Autres duels intéressants qui vaudront probablement le détour, ASM Oran - ASO Chlef et CA Bordj Bou Arréridj - RC Relizane, entre clubs du sommet de tableau qui essayent de se relancer dans la course aux premiers rôles.

Un enjeu loin d'être farfelu, d'une part parce que lesdits clubs sont dans un couloir relativement intéressant, mais aussi parce qu'il reste 15 points à glaner avant la tombée de rideau.

Un espoir que caresse particulièrement la JSM Skikda, sanctionnée d'un match perdu contre l'ASO Chlef par la commission de discipline de la LFP et qui cherchera donc à se relancer ce week-end, en accueillant la malclassé, RC Kouba.

De son côté, la lanterne rouge CA Batna sera en mission difficile chez le MC Saïda (8e), tout comme la JSM Béjaïa (3e), qui sera appelée à se rendre chez le MC El Eulma (premier non reléguable) et qui voudra probablement profiter de l'avantage du terrain au cours de cette 26e journée pour s'éloigner de la zone de turbulences.

Le dernier match inscrit au programme de cette journée mettra aux prises l'Amel Boussaâda (9e) et le CRB Aïn Fekroun (avant-dernier). Un match à grands enjeux encore, particulièrement pour les «Tortues» qui jouent leur survie en Ligue 2. Tous les matchs se joueront à 16h00 et en présence du public, car aucun des clubs hôtes n'est sanctionné d'un huis clos.

LIGUE 2 MOBILIS/ GC MASCARA: L'entraîneur Mohamed Hankouche limogé

Mohamed Hankouche, l'entraîneur du GC Mascara, club qui évolue en Ligue 2 Mobilis, a été limogé, a appris l'APS, mardi, du président de la section de football de ce club, Hamna Mohamed. En marge de la cérémonie d'ouverture des phases qualificatives régionales des sports adaptés aux métiers d'agent de la protection civile, qui a eu lieu au complexe sportif de l'unité africaine de Mascara, Hamna Mohammed a annoncé que la direction du club a limogé, mardi, l'entraîneur Hankouche Mohamed et son remplacement provisoire par Kadaoui Mohamed. Cette décision a été prise suite

COUPE D'ALGÉRIE DE FOOTBALL (DEMI-FINALES) : Le CR Zaouia pour l'exploit, choc JSK-MCA

Le petit poucet le CR Zaouia (Régionale 1/ Ligue de Blida) tentera de réaliser l'exploit en déplacement face à l'USM Bel-Abbès alors que le stade Chadid-Hamlaoui de Constantine abritera le choc JS Kabylie - MC Alger, à l'occasion des demi-finales de la Coupe d'Algérie de football prévues vendredi et samedi.

La JSK qui court derrière une consécration en coupe depuis 2011 et son dernier trophée remporté aux dépens de l'USM El-Harrach (1-0), aura à cœur de valider son passage à la 11e finale de son histoire et du coup espérer mettre fin à une longue traversée du désert.

Mais les «Canaris» devront faire face à une équipe du Mouloudia qui est en train de cracher le feu, toutes compétitions confondues, et qui reste assoiffé de revanche, quelques jours après sa défaite à Tizi-Ouzou face à la JSK (3-1), en mise à jour de la 23e journée du championnat.

Le match s'annonce indécis et ouvert à tous les pronostics, d'autant que la JSK a retrouvé des couleurs sous la conduite de l'entraîneur Youcef Bouzidi, en témoignage les deux victoires de rang à domicile face au MCA et l'ES Sétif (1-0).

«Nous devons confirmer ces deux succès en arrachant notre qualification pour la finale. Maintenant qu'on a quitté la zone rouge, on veut aller en finale et pourquoi pas remporter le trophée pour faire plaisir à nos fans», a affirmé le défenseur de la JSK Saâdi Redouani.

De son côté, le milieu défensif malien du MCA Aliou Dieng s'attend à une mission difficile contre les Canaris.

«Le match ne sera pas facile. Ce sera un autre paire de manches que le rendez-vous du championnat qu'on a déjà oublié. Là, nous allons jouer sur terrain neutre. Je suis confiant et persuadé qu'on a les moyens de les battre et aller en finale».

La JSK compte cinq trophées dans son palmarès alors que le MCA détient 8 Coupes, en compagnie de l'USM Alger et de l'ES Sétif, et aspire à s'emparer du classement des clubs les plus titrés.

Le CR Zaouia veut entrer dans l'histoire

L'autre demi-finale mettra aux prises le petit poucet de l'épreuve le CR Zaouia à l'USM Bel-Abbès, dans un rendez-vous, à priori déséquilibré même si ce genre de rencontres ont souvent réservé des surprises.

Ayant réussi à écarter en quarts de finale l'AS Aïn M'lila, l'un des prétendants par excellence à l'accession en Ligue 1, la formation de Zaouia aura à cœur de prolonger son rêve et rééditer les exploits réalisés par le passé par les petits poucets tels que le CRB Béni-Thour (vainqueur en 2000) et le CRB Mecheria (finaliste en 2001).

«Nous allons disputer la demi-finale sans complexe, nous avons rien à perdre



mais tout à gagner», a indiqué le coach du CRZ Réda Zouani, finaliste malheureux en tant que joueur avec l'USM Blida en 1996 face au MC Oran (1-0, après prolongations). De son côté, l'USMBA abordera cette rencontre avec la ferme intention de mettre fin au signe indien. La formation de la «Mekerra» s'est faite éliminer en demi-finales lors des deux dernières éditions de Dame Coupe.

En 2016, l'USMBA a échoué à atteindre la finale face au NA Hussein-Dey (1-0), alors que l'année dernière, les gars de l'Ouest avaient été éliminés à Alger par le futur vainqueur du trophée le CR Belouizdad (0-0, aux tab 6-5). L'USMBA, fondée en 1933, ne compte à son palmarès qu'une Coupe d'Algérie décrochée en 1991

aux dépens de la JS Kabylie (2-0). Depuis, le club a eu un parcours mitigé dans l'épreuve populaire.

«Le match sera difficile face à une équipe surprise qui va tout donner pour se qualifier. En ce qui nous concerne, nous n'avons pas droit à l'erreur si l'on veut disputer une deuxième finale dans l'histoire du club», a souligné l'attaquant de l'USMBA Hamza Belahouel.

Programme des demi-finales
Vendredi 13 avril :
A Constantine (Chadid-Hamlaoui) : JS Kabylie - MC Alger (16h00)
Samedi 14 avril :
A Bel-Abbès (24-février 1956) : USM Bel-Abbès - CR Zaouia (16h00)
NB : La finale de l'édition 2017-2018 se jouera le mardi 1er mai.

LIGUE 1 MOBILIS (25E JOURNÉE/ MISE À JOUR) : Le MCO pour mettre la pression sur le leader, Médéa en péril à Alger

Le MC Oran tentera de revenir à deux points du leader le CS Constantine en accueillant le CR Belouizdad dans un match crucial dans la course au titre, alors que l'Olympique Médéa effectuera un déplacement à Alger pour affronter l'USM Alger, en mise à jour de la 25e journée du championnat de Ligue 1 Mobilis de football prévue jeudi et vendredi.

Sévèrement battu en déplacement à Sétif (4-1) lors de la précédente journée, le MCO (3e, 41 pts) aura à cœur de se racheter devant son public dans un

match à grand en jeu pour les deux équipes.

Si le MCO veut reprendre sa position de dauphin et mettre la pression sur le leader, le CRB (11e, 27 pts) tentera pour sa part de revenir un bon résultat de quoi lui permettre de s'éloigner davantage de la zone de relégation.

Une rencontre indécise et ouverte à tous les pronostics. L'USM Alger (6e, 38 pts) n'aura pas d'autre alternative que de l'emporter dans son ancre d'Omar-Hamadi (ex-Bologhine), à huis clos, pour espérer terminer la saison sur le podium.

Les «Rouge et Noir», qui restent sur une défaite en match aller des 16es de finale bis de la Coupe de la Confédération à Lagos face au Nigériens de Plateau United (2-1), devront se méfier d'une équipe de l'O.

Médéa (13e, 26 pts), sérieusement menacée par la relégation.

Les joueurs de l'entraîneur Sid Ahmed Slimani ne sont, en effet qu'un seul point du premier reléguable, d'où l'importance cruciale que revêt ce rendez-vous pour la formation de la capitale du «Titteri».

Ces deux rencontres ont été décalées en raison de l'engagement du CR Belouizdad et de l'USM Alger en 16es de finale bis de la Coupe de la Confédération africaine.

Programme des rencontres

Aujourd'hui 12 avril :
A Alger (Omar-Hamadi) : USM Alger - Olympique Médéa (16h00, à huis clos)
Demain, 13 avril :
A Oran (Ahmed-Zabana) : MC Oran - CR Belouizdad (16h00)
Déjà joués :
Vendredi, 6 avril :
JS Saoura - CS Constantine 1-0
Samedi, 7 avril :
Paradou AC - MC Alger 1-5
JS Kabylie - ES Sétif 1-0
USM Blida - US Biskra 0-0
NA Hussein Dey - USM El Harrach 1-1
DRB Tadjenanet - USM Bel-Abbès 1-0

Classement :	Pts	J
1). CS Constantine	46	25
2). MC Alger	43	25
3). MC Oran	41	24
4). JS Saoura	39	25
5). NA Hussein-Dey	39	25
6). USM Alger	38	24
7). ES Sétif	36	25
8). Paradou AC	35	25
9). USM Bel-Abbès	29	25
10). JS Kabylie	29	25
11). CR Belouizdad	27	24
12). DRB Tadjenanet	27	25
13). Olympique Médéa	26	24
14). USM El Harrach	25	25
15). US Biskra	24	25
16). USM Blida	19	25.

MONDIAL-2026 DE FOOTBALL/ CANDIDATURE : Première visite d'inspection de la FIFA à Mexico

La capitale mexicaine Mexico, qui présente une candidature commune avec les Etats-Unis et le Canada contre le Maroc pour l'organisation du Mondial-2026, a fait l'objet mardi de la première visite d'inspection de la fédération internationale de football (FIFA).



Les membres du groupe de travail de la FIFA ont commencé par visiter dans la ville la Plaza de la Constitución, également surnommée «Zocalo», qui pourrait accueillir la «Fan zone», puis se sont rendus au Centre de haute performance, le complexe sportif où la sé-

lection mexicaine se rassemble et s'entraîne au sud de la ville. La visite s'est achevée au stade Azteca, l'enceinte d'une capacité de 87,523 places déjà utilisée lors des Coupes du monde 1970 et 1986. Outre le mythique stade Azteca, le Mexique propose éga-

lement 22 autres enceintes. Avec Mexico, les villes de Guadalajara (stade Akron) et Monterrey (stade Bancomer) font également partie de la candidature mexicaine. Decio de Maria (Mexique), Carlos Cordeiro (Etats-Unis) et Steven Reed (Canada), les

présidents des trois fédérations nationales impliquées dans le dossier, portent une historique candidature commune à trois états pour organiser le Mondial-2026. Ils ont pour adversaire le Maroc, qui espère être le second pays après l'Afrique du Sud en 2010 retenu pour accueillir la Coupe du monde. Le groupe de travail doit maintenant se rendre aux Etats-Unis, à Atlanta (11 avril) et New York (13 avril), puis au Canada à Toronto (12 avril), pour des visites similaires. Plus tard, il inspectera également quatre villes marocaines: Marrakech (16 avril), Agadir (17 avril), Tanger (18 avril) et Casablanca (19 avril). Lorsque la tournée d'évaluation sera achevée, la Fifa publiera ses résultats. L'hôte du Mondial-2026 sera désigné le 13 juin pendant le 68e congrès de la Fifa, à la veille du début du Mondial-2018 en Russie (14 juin - 15 juillet).

TOURNOI DE L'UNAF (U15) / PREMIÈRE JOURNÉE: Algérie- Tunisie hier à Tlemcen

La sélection algérienne des moins de 15 ans (U15) affrontait son homologue tunisienne hier à 17h00 à Tlemcen en mat d'ouverture du tournoi de l'UNAF prévu du 11 au 15 avril, selon le programme de la compétition publié ce mardi par la Fédération algérienne de football (FAF). Trois sélections, l'Algérie, la Tunisie et la Libye se disputeront le tournoi de l'UNAF sous forme d'un mini-championnat. L'équipe qui aura le plus de points sera déclarée championne.

Le programme de la compétition :
Mercredi 11 avril 2018 à 17h00 :
Algérie-Tunisie (trio arbitral libyen)
Vendredi 13 avril 2018 à 17h00 :
Libye- Tunisie (trio arbitral algérien)
Dimanche 15 avril 2018 à 17h00 :
Algérie-Libye (trio arbitral tunisien).

PROGRAMME Championnat d'Algérie amateur (27^e journée)

(Gr. Centre)

Samedi (15h00) :

- JSD Jijel - RC Boumerdès
- IB Lakhdar - JS Hai Djabel
- CRB Dar Beida - ES Ben Aknoun
- IB Khemis El Khechna - US Béni Douala
- NARB Réghaïa - MB Rouissat
- WA Boufarik - NC Magra
- WR M'sila - RC Arbaa
- CR Béni Thour - US Oued Amizour

Classement :

	Pts	J
1. NC Magra	53	26
2. US Béni Douala	51	26
3. RC Arbaa	50	26
4. ES Ben Aknoun	45	26
5. WA Boufarik	41	26
6. JS Hai El-Djabal	36	26
-) RC Boumerdès	36	26
8. IBK El-Khechna	32	26
9. CR Béni Thour	30	26
-) WR M'sila	30	26
11. NARB Réghaïa	29	26
12. CRB Dar El-Beida	28	26
13. JSD Jijel	27	26
-) IB Lakhdar	27	26
15. US Oued Amizour	26	26
16. MB Rouissat	21	26

(Gr. Ouest)

Samedi à 15h00 :

- RCB Oued Rhiou - MB Hassasna
- SKAF Khemis - IRB El Kerma
- SCM Oran - CRB Ben Badis
- CRB Sendjas - SA Mohammadia
- CRB Ain Oussera - IRB Magnhia
- ES Mostaganem - USMM Hadjout
- ESM Koléa - OM Arzew
- ASB Magnhia - US Remchi

Classement :

	Pts	J
1. ES Mostaganem	61	26
2. CRB Ain Oussera	40	26
- ASB Magnhia	40	26
- CRB Ben Badis	40	26
5. IRB El Kerma	39	26
6. SKAF Khemis	38	26
7. OM Arzew	36	26
8. MB Hassasna	35	26
- SCM Oran	35	26
10. ESM Koléa	33	26
- RCB Oued Rhiou	33	26
- US Remchi	33	26
13. SA Mohammadia	31	26
14. CRB Sendjas	27	26
- IRB Magnhia	27	26
16. USMM Hadjout	26	26

(Gr. Est)

Demain (15h00) :

- US Chaouia - NRB Touggourt
- MC Mekhadma - AB Merouana
- CRB Kais - CR Village Moussa
- E. Collo - AS Khroub
- AB Chelghoum Laid - HAMRA Annaba
- Samedi (15h00) :**
- USM Ain Beida - USM Khenchela
- USM Annaba - HB Chelghoum Laid
- MO Constantine - US Tébessa

Classement :

	Pts	J
1. USM Annaba	56	26
2. USM Khenchela	47	26
3. NRB Touggourt	44	26
4. AS Khroub	43	26
5. HB Chelghoum Laid	40	26
6. US Chaouia	39	26
7. MO Constantine	38	26
-) CRB Kais	38	26
9. US Tébessa	31	26
10. MC Mekhadma	29	26
-) AB Chelghoum Laid	29	26
-) CR Village Moussa	29	26
13. AB Merouana	27	26
14. E Collo	26	26
15. USM Ain El-Beida	24	26
-) Hamra Annaba	24	26

APS

PROGRAMME DES RENCONTRES Championnat d'Algérie inter-régions (27^e journée)

(Gr. Ouest)

Demain à 15h00 :

- MB Sidi Chahmi - IS Tighennif
- JS Emir Abdelkader - JR Sidi Brahimi
- WA Mostaganem - CRB Sfisef
- CRB Adrar - JSM Tiaret
- CRB Hennaya - JS Sig
- CC Sig - USM Oran
- ZSA Témouchent - IRB Ain Hadjar
- ICS Tlemcen - CR Témouchent

Classement :	Pts	J
1. JSM Tiaret	68	26
2. CR Témouchent	53	26
3. ICS Tlemcen	43	26
4. JS Emir Abdelkader	41	26
5. CRB Adrar	39	26
6. CRB Hennaya	37	26
7. MB Sidi Chahmi	36	26
8. WA Mostaganem	34	26
9. IRB Ain Hadjar	33	26
- USM Oran	33	26
11. JS Sig	31	26
- ZSA Témouchent	31	26
13. IS Tighennif	30	26
14. CRB Sfisef	28	26
15. CC Sig	24	26
16. JR Sidi Brahimi	14	26

(Gr. Centre-Est)

Aujourd'hui à 16h00 :

- MB Hassi Messaoud - CRB Ain Djasser
- SA Sétif - OM Ruisseau
- MB Bouira - USM Sétif
- IRB Berhoum - JS Azazga
- AS Bordj Ghdjr - IRB Ain Lahdjer
- CA Kouba - FC Bir El Arch
- DRB Baraki - CRB Ouled Djellal
- Hydra AC - NRB Ouled Deradj

Classement :	Pts	J
1. SA Sétif	56	26
-) CRB Ouled Djellal	56	26
3. Hydra AC	47	26
4. USM Sétif	40	26
5. AS Bordj Ghedir	36	26
6. OM Ruisseau	35	26
-) MB Hassi Messaoud	35	26
-) MB Bouira	35	26
9. IRB Berhoum	34	26
-) DRB Baraki	34	26
11. IRB Ain Lahdjer	33	26
12. FC Bir El-Arch	32	26
13. JS Azazga	30	26
14. NRB Ouled Derradj	28	26
15. CRB Ain Djasser	22	26
16. CA Kouba	15	26

(Gr. Centre-Ouest)

Demain à 15h00 :

- HB El Bordj - USB Tissemsilt
- ES Berrouaghia - FCB Frenda
- IRB Afrou - CRB Froha
- IRB Laghouat - ORB Oued Fodda
- CRB Boukadir - ARB Ghriss
- SC Ain Defla - USM Chéraga
- JSM Chéraga - RA Ain Defla
- MCB Oued Sly - IRB Bou Medfaa

Classement :	Pts	J
1. MCB Oued Sly	61	26
2. CRB Froha	58	26
3. ORB Oued Fodda	41	26
-) SC Ain Defla	41	26
5. RA Ain Defla	40	26
-) IRB Bou Medfaa	40	26
7. IRB Afrou	38	26
8. FCB Frenda	33	26
-) USB Tissemsilt	33	26
10. JSM Chéraga	31	26
11. IRB Laghouat	29	26
12. CRB Boukadir	28	26
-) ARB Ghriss	28	26
14. ES Berrouaghia	27	26
15. HB El-Bordj	23	26
16. USM Chéraga	16	26

(Gr. Est)

Demain à 15h00 :

- ESB Besbes - WM Tébessa
- ASC Ouled Zouai - NRB Telaghma
- NRB Grarem - AB Barika
- IRB Robbah - ES Bouakeul
- NASR El Fedjoudj - ORB Boumahra Ahmed
- NT Souf - IRB El Hadjar
- MSP Batna - US Souf
- ES Guelma - NRC Boudjelbana

Classement	Pts	J
1. NT Souf	56	26
2. IRB El Hadjar	46	26
3. MSP Batna	45	26
4. IRB Robbah	38	26
-) NRB Telaghma	38	26
6. US Souf	36	26
-) WM Tébessa	36	26
8. ASC Ouled Zouai	35	26
-) ES Bouakeul	35	26
10. NASR El Fedjoudj	34	26
11. ESB Besbes	33	26
12. NRC Boudjelbana	31	26
13. ES Guelma	30	26
14. AB Barika	29	26
-) NRB Grarem	29	26
16. ORBB Ahmed	26	26

MARTIAL REFUSE DE PROLONGER

En fin de contrat en juin 2019, Anthony Martial aurait refusé de prolonger son bail à Manchester United. Selon RMC, l'international Français aurait demandé à quitter les Red Devils cet été. Plusieurs clubs dont la Juventus auraient fait part de leur intérêt pour Martial. Reste à connaître les exigences financières des dirigeants d'United, qui chercheront probablement à récupérer une bonne partie de leur mise.



Jan Oblak fixe sa condition au PSG

Sous contrat jusqu'en 2021, l'international slovène pourrait être amené à réfléchir sérieusement à son avenir dans les jours ou semaines à venir. En effet, d'après les toutes dernières indiscretions de Sky Sports, l'actuel gardien de but des Colchonniers rechercherait le « meilleur challenge » possible pour la suite de sa carrière. Toutefois, le média sportif précise que l'idée de rester une saison de plus à l'Atlético, qui tente par tous les moyens de prolonger son contrat, ne serait pas à exclure. À noter que l'écurie espagnole entraînée par Diego Simeone ne serait pas encline à ouvrir des discussions pour un éventuel transfert de Jan Oblak. Le club qui le veut absolument devrait donc passer par sa clause libératoire fixée à 100 millions d'euros.

SALAH LEUR A ENCORE FAIT TRÈS MAL !

Bel et bien titulaire malgré sa blessure à l'aller, Mohamed Salah a encore joué un très vilain tour à Manchester City (2-1) mardi en quart de finale retour de la Ligue des champions. Auteur du but de l'égalisation alors que son équipe subissait, le Pharaon a enterré les espoirs des Citizens pour propulser Liverpool en demi-finale !



"Mohamed Salah apte ? Je n'en suis pas sûr à 100%." Jusqu'au bout, l'entraîneur de Liverpool, Jürgen Klopp, aura maintenu le suspense quant à la participation de l'Egyptien pour le quart de finale retour de Ligue des champions disputé mardi face à Manchester City (2-1). Mais, 6 jours après sa sortie sur blessure à l'aller (3-0), l'ailier de 25 ans était bien titulaire au coup d'envoi à l'Etihad Stadium.

Déjà buteur et passeur décisif à l'aller, l'international égyptien s'est encore révélé indispensable. Au retour des vestiaires, il a profité d'un ballon repoussé par Ederson après une sortie devant le Sénégalais Sadio Mané pour égaliser dans le but vide d'un joli piqué (1-1, 55e). Alors que son équipe avait beaucoup subi jusque-là et concédé l'ouverture du score de Gabriel Jesus après deux petites minutes, l'ancien Romain a permis aux Reds d'inverser la tendance puisque les Citizens avaient désormais 4 buts à marquer pour croire en une improbable "remontada". Mission impossible et Firmino a même inscrit le but de la victoire pour Liverpool, scellant la qualification (77e).

"Mon but est arrivé au bon moment pour nous car ils effectuaient un pressing très haut. Mes problèmes physiques ? Je l'ai dit à plusieurs reprises, je joue pour aider l'équipe à gagner des matchs. C'est le plus important pour moi", a ensuite commenté Salah devant les médias. Pour la première fois depuis dix ans (2008), Liverpool jouera une demi-finale de Ligue des champions !

Fabinho toujours dans le viseur

C'est un dossier qui traîne depuis l'été dernier au Paris Saint-Germain. Un temps annoncé dans la capitale, Fabinho avait été retenu par l'AS Monaco lors du dernier mercato estival, à condition qu'il puisse partir lors du suivant. Et alors que le PSG a entre temps recruté Lassana Diarra, il cherche toujours un successeur à Thiago Motta, qui à 35 ans ne devrait plus faire long feu dans le club parisien. C'est là que le nom du Brésilien surgit de nouveau. Selon le média brésilien UOL, le milieu monégasque est l'une des priorités des dirigeants parisiens pour cet été. Ce dernier semble lui toujours ouvert à l'idée de rejoindre la capitale française, même après l'échec des négociations l'an passé. Aucun montant n'est pour l'heure évoqué. Mais Paris réaliserait un gros coup en cas d'arrivée du milieu de terrain alors que Monaco pourrait de nouveau encaisser un gros chèque.

Ce constat clair sur la situation d'Emre Can !

Agacée par les indécisions d'Emre Can autour de son avenir, la Juventus pourrait bien décider de lâcher le morceau pour le milieu de terrain de Liverpool.

Il y a seulement quelques mois, l'arrivée d'Emre Can à Turin semblait inéluctable. La Juventus avait commencé à négocier avec le joueur l'été dernier, souhaitant nouer des contacts solides afin de l'accueillir à la fin de son contrat avec Liverpool. Mais voilà, il ne reste plus longtemps avant que l'Allemand de quitta Anfield... et il n'aurait toujours pas donné de réponse concrète à La Vieille Dame, distraité par l'arrivée soudaine du Real Madrid, du Bayern Munich ou de Manchester City dans les négociations.

Ronaldo encensé par son club !

Il est en feu ces dernières semaines avec le Real Madrid. Auteur de 24 buts depuis janvier avec le club madrilène, Cristiano Ronaldo est redevenu le meilleur buteur européen de la saison toutes compétitions confondues. De quoi de nouveau attirer les éloges sur le Portugais, à commencer par les membres de son club. Pourtant fermé à l'idée de le prolonger cet hiver, le président madrilène, Florentino Perez, n'a pas pu s'empêcher d'encenser l'attaquant dans les colonnes de la Gazzetta dello Sport : Le but de Cristiano est un des plus beaux de l'histoire, un but merveilleux du meilleur joueur du monde. Juan Carlos, le « roi de mon époque » comme je l'appelle, m'a même appelé pour me complimenter. Cristiano est le grand héritier de Di Stefano et il reflète les valeurs du Real. Il est notre meilleur buteur historique et il représente tout ce que nous sommes : talent, travail, sacrifice, professionnalisme, ambition. Cristiano est aujourd'hui le symbole du Real.



CRASH D'UN AVION MILITAIRE HIER À BOUFARIK :

257 morts, dont 10 membres de l'équipage



Le dernier bilan du crash de l'avion militaire, survenu hier matin à Boufarik (Blida), s'élève à 247 morts parmi les passagers et dix (10) membres de l'équipage, indique un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN). «Suite au communiqué du ministère de la Défense nationale relatif au crash

de l'avion militaire la matinée d'aujourd'hui mercredi 11 avril 2018 à 7h50 à Boufarik, le nombre des martyrs à déplorer s'élève à 247 passagers et dix (10) membres de l'équipage, dont la plupart sont des personnels de l'Armée nationale populaire (ANP) ainsi que des membres de leurs familles», précise la même source.

«Il est à signaler que l'opération d'évacuation des débris des victimes vers l'Hôpital Central de l'Armée à Ain Naâdja se poursuit afin de les identifier», ajoute le communiqué, indiquant que «de plus amples détails qui entourent cet incident seront communiqués ultérieurement».

Le Président Bouteflika exprime ses condoléances aux familles des victimes

Le président de la République, ministre de la Défense nationale, chef suprême des forces armées, M. Abdelaziz Bouteflika a adressé, hier, un message de condoléances aux familles des victimes du crash du cargo militaire à Boufarik, dans lequel il a exprimé ses condoléances les plus attristées et ses sentiments de compassion et de sympathie les plus sincères. «Le Tout Puissant, dont la volonté est inflexible, a voulu en ce jour éprouver l'Algérie et son institution militaire à travers la crash d'un de ses avions faisant un grand nombre de mar-

tyrs du devoir national, une tragédie qui nous peine et nous attriste au plus profond de nos cœurs», a affirmé le Président Bouteflika dans son message. «En cette pénible épreuve, je ne peux que me résigner à la volonté de d'Allah en exprimant aux familles des victimes et au peuple algérien, tout entier, mes condoléances les plus attristées et mes sentiments de compassion et de sympathie les plus sincères, priant, le Tout-Puissant, de combler les victimes de sa grande miséricorde et de les compter parmi les chouchadas et les véridiques dans son vaste paradis et de nous ac-



cordier, tous, la constance et l'endurance et de nous en retribuer», a-t-il indiqué. «Et exhortant les familles de recourir à Allah pour y puiser endurance et courage, je tiens à les assurer que je reste à leur côté dans tout ce qui peut alléger leur chagrin et leur douleur», a soutenu le chef de l'Etat avant de conclure par le verset: «Et fais la bonne annonce aux endurants qui disent, quand un malheur les atteint, Certes nous sommes à Allah et c'est à Lui que nous revenons».

Le Chef de l'Etat décrète un deuil national de trois jours

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a décrété hier, un deuil national de trois jours, suite au crash d'un avion des forces aériennes de l'Armée nationale populaire à Boufarik (Blida), annonce la présidence de la République

dans un communiqué. «A la suite du crash d'un Iliouchine des forces aériennes aujourd'hui à Boufarik faisant 257 victimes, le Président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a décrété un deuil national de 3 jours à compter de ce

jour», précise la même source. «Le président de la République a également ordonné l'organisation, vendredi 13 avril 2018, de la prière de l'absent à la mémoire des victimes», ajoute le communiqué.

M. Guterres exprime ses condoléances aux familles des victimes et au gouvernement algérien

«C'est avec une grande tristesse que le secrétaire général a appris le tragique crash d'un avion militaire survenu ce matin près d'Alger, dans lequel plus de 250 passagers et membres d'équipage ont perdu la vie », a déclaré le porte-parole de M. Guterres, Stéphane Dujarric, dans une déclaration à la presse.

Les Etats-Unis présentent leurs condoléances aux familles des victimes

Les Etats-Unis d'Amérique ont présenté, mercredi, leurs «plus sincères» condoléances aux familles des victimes du crash de l'avion militaire, survenu près de la base aérienne de Boufarik (Blida). «Au nom du peuple américain, l'ambassade des Etats-Unis adresse ses plus sincères condoléances aux familles et amis des victimes de la tragédie d'aujourd'hui, ainsi qu'à nos partenaires et collègues de l'Armée algérienne», indique l'ambassade dans un message de condoléances.

Le Président Bouteflika reçoit les condoléances de son homologue tunisien

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a eu hier un entretien téléphonique avec son homologue tunisien, Bedji Caïd Essebsi, qui lui a présenté ses condoléances ainsi que celles du peuple et du gouvernement tunisiens à la suite du tragique crash d'avion militaire survenu dans la matinée à Boufarik (Blida), saisissant cette occasion pour réitérer la «solidarité constante de la Tunisie avec l'Algérie». Le président de la République s'est, également, entretenu avec M. Rachid El Ghennouchi, président du mouvement tunisien Ennahda, qui lui a présenté ses condoléances à la suite de l'accident de l'avion militaire à Boufarik.

Le président de l'IFRI adresse ses condoléances à l'Algérie

Le président de l'Institut français des relations internationales (IFRI), Thierry de Montbrial, a adressé hier, à l'ouverture de la conférence au ministre des Affaires étrangères, Abdelkader Messahel, ses condoléances à l'Algérie et aux familles des victimes du crash de l'avion militaire, survenu hier matin dans le périmètre de la base aérienne de Boufarik (Blida).

Le chef de la diplomatie algérienne, qui a donné à l'IFRI une conférence sur l'expérience algérienne en matière de lutte contre le terrorisme et de déradicalisation, a remercié le président de l'institut pour cette «marque de solidarité», exprimant, dans le même temps, sa «grande compassion» avec les familles des victimes.

SELON LE MINISTÈRE AFFAIRES RELIGIEUSES ET DU WAKF. La prière de l'absent prévue pour demain

La prière de l'absent sera accomplie après la prière du vendredi dans toutes les mosquées de la République, à la mémoire des victimes du crash de l'avion militaire survenu mercredi dans le périmètre de la base aérienne de Boufarik (Blida), a indiqué un communiqué du ministère des Affaires religieuses et du Wakf. «Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika a donné des instructions pour accomplir la prière de l'absent à la mémoire des victimes du crash de l'avion militaire survenu mercredi matin», ajoute la même source, relevant que «toutes les mosquées de la République respecteront ces instructions et accompliront, le 13 avril, la prière de l'absent juste après la prière du vendredi».



Le gouvernement exprime sa «profonde affliction»

L'ensemble des membres du gouvernement ont appris avec une «profonde affliction» l'accident survenu hier à Boufarik à l'appareil Iliouchine des Forces aériennes, transportant de nombreux éléments de l'Armée nationale populaire, indique un communiqué des services du Premier ministre. Le gouvernement, réuni ce jour, a observé une minute de silence à la mémoire des martyrs victimes de cette tragédie. «En cette douloureuse circonstance, les membres du gouvernement présentent leurs plus sin-

cères condoléances aux familles des martyrs victimes de cette tragédie», ajoute le communiqué. «Ils partagent, également, ces condoléances et l'expression de leur solidarité avec le Haut Commandement de l'Armée nationale populaire et l'ensemble de ses personnels». Selon un communiqué du ministère de la Défense nationale, «un avion de transport militaire assurant le vol Boufarik-Tindouf-Béchar s'est écrasé ce matin du 11 avril 2018 dans le périmètre de la base aérienne de Boufarik dans un champ agri-

cole inhabité». Le vice-ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire, le général de corps d'armée, Ahmed Gaïd Salah, «a interrompu sa visite d'inspection dans la 2^{ème} région militaire et s'est immédiatement déplacé sur les lieux, pour s'enquérir de l'ampleur des dégâts et prendre les mesures nécessaires dans de pareilles situations où il a ordonné la désignation immédiate d'une commission d'enquête afin de déterminer les circonstances de l'accident».